VOL. XI—No. 19 MONTREAL, DIMANCHE 28 JUIN 1914

ABONNEMENTS:

CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $1.50

LE NUMERO . . . . . 2 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :
43 RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TELEPHONES :
REDACTION: Main 7460.
ADMINISTRATION: Main 7461.

REDIGÉ EN COLLABORATION — DROIT AU BUT — L'ORGANE DES JEUNES

APRES LA FETE NATIONALE

Le 24 juin n'a été marqué, dans l'ensemble de la ville du moins, que par la messe solennelle dite à Notre-Dame. Il est vrai que c'était la cérémonie qui importait le plus le jour de la Saint-Jean; mais des confrères — auxquels quelques quotidiens anglais ont fait écho — ont déploré que la fête nationale n'eût pas donné lieu à un grand déploiement, à des cortèges qui eussent voulu être historiques, à un branle-bas populaire. Or, lorsque la Société Saint-Jean-Baptiste, dans l'objet d'intéresser les Montréalais à la lutte pour notre vie nationale qui se livre dans l'Ontario, invita, au Monument, des Irlandais sympathiques à venir exposer la situation, les mêmes journaux qui braillent aujourd'hui parce que, disent-ils, la Saint-Jean-Baptiste n'est plus la Saint-Jean-Baptiste, mesuraient parcimonieusement leur espace pour annoncer ces événements et en rendre compte.

Mais il y a mieux encore. On sait que, tout récemment, le président général de la Société, M. Olivar Asselin, démissionnait afin d'aller augmenter le nombre des anciens présidents, dont au moins quatre doivent siéger, aux termes de l'article 48 des règlements, dans le Conseil général, pour assurer la validité de ses délibérations. Comme cette sévère prescription paralysait trop souvent l'activité du Conseil général, M. Asselin voulut bien, pour remédier au mal, renoncer prématurément aux honneurs de la présidence. Il s'expliquait tout net là-dessus, du reste, dans sa lettre de démission, dont le *Devoir* a publié le texte le mercredi 17 juin. Mais ces explications étaient trop limpides pour satisfaire la *Patrie*, qui ne se complaît évidemment qu'en eau trouble. Le même jour, en effet, elle essayait de brouiller les cartes: "M. Asselin, disait-elle, a été élu pour deux ans. Son terme d'office n'étant pas expiré, peut-il abandonner sa charge pour entrer dans le bureau de direction? Cette question est sans doute assez intéressante pour que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste demandent aux tribunaux de se prononcer." Toujours les tribunaux: c'est une vraie manie chez ces pauvres gens! Quand il y a eu — hélas! — de la chicane au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste, la *Patrie* jubilait; elle étalait en manchettes notre linge sale. Aujourd'hui, ça lui manque. Et c'est sans doute pourquoi elle constatait le 24: "Il manque évidemment quelque chose à notre vie nationale".

Après avoir, par sa petite note perfide du 17, essayé de faire revivre ce qui manque à notre vie nationale, à savoir la chicane, la *Patrie* ajoutait pourtant le 24: "Mais de grâce, ne perdons pas notre temps et ne minons pas nos forces en luttes stériles." Oui, espérons que nous pourrons satisfaire nos ardeurs patriotiques "hors de cour", comme on dit au Palais de Justice.

Mais rassurons-nous. Pour ne s'être pas exprimé, cette année, par des manifestations éclatantes, le patriotisme canadien-français n'en existe pas moins. M. Elzéar-V. Beaupré a expliqué, l'an dernier, dans une lettre aux journaux, pourquoi il n'y avait pas eu de procession avec cortèges. Pour célébrer dignement le 24 juin par des fêtes populaires, il faut que, dans une ville où nous sommes des centaines de mille, ces fêtes aient un éclat incomparable; quelle misère ce serait, et quelle humiliation, si un cortège de la Saint-Jean-Baptiste ne surpassait qu'à peine, en importance et en grandeur, le défilé socialiste du 1er mai! Or, l'indifférence presque générale pour ces sortes de manifestations et les divergences de vue sur leur nature et leur caractère seraient cause qu'une célébration populaire de la Saint-Jean-Baptiste serait étriquée. Réussît-on d'ailleurs à lui donner la magnificence qui conviendrait, cela coûterait des sommes d'argent qu'on peut employer plus utilement ailleurs.

Ainsi, la Société Saint-Jean-Baptiste, qui fournissait l'an passé le nerf de la guerre à ceux qui luttent aujourd'hui pour leur survivance et aussi ,peut-être, pour notre propre destinée, s'apprête, cette année, en construisant des habitations ouvrières salubres et à bon marché, à combattre la mortalité infantile, cette plaie ouverte au flanc de notre race.

Notre patriotisme a été longtemps déclamatoire et vain; doit-on déplorer son affaiblissement à l'heure où il devient pratique, agissant?

Léon LORRAIN.

LA SITUATION FINANCIERE

Le conseil municipal a été sage de se prononcer, d'avance, contre l'augmentation de la taxe foncière.

L'état des affaires, à Montréal, n'est pas prospère. La crise financière dont nous sortons — s'il est vrai que nous en sortons — a atteint presque tout le monde, parce que tout se tient, et le public acheteur se borne actuellement au plus strict superflu. D'où abaissement du chiffre d'affaires dans le commerce et l'industrie. Une autre crise, celle du logement, vient se greffer sur la crise financière, et ses conséquences sont considérables sur la marche générale des affaires. On rapporte qu'il y a, à l'heure actuelle, à Montréal, 750 maisons d'habitation inoccupées. La cause en est uniquement à la hausse fantastique et trop souvent injustifiable des loyers. Et cela se rattache, à notre sens, à une cause générale: la surenchère de l'immeuble.

Tous les gens ayant en disponibilité quelques capitaux se sont jetés dans la spéculation immobilière: il s'est fait, du reste, depuis quelques années, des opérations si avantageuses qu'elles ont activé les convoitises, et l'immeuble a connu une période d'activité et une importance dont il n'est pas de précédent à Montréal. Conséquence: la valeur de la propriété a subi une très forte augmentation, qui a eu pour corollaire, naturellement, une très forte élévation de l'évaluation municipale, et, partant, de la taxe foncière. Les recettes de la ville de Montréal ont sauté, de moins de 6 millions qu'elles étaient en 1909 et de 8 millions qu'elles étaient en 1912, à plus de 13 millions en 1913. Cette augmentation, attribuable surtout à l'accroissement de l'impôt foncier, a donc été payée par les propriétaires, qui en ont fait retomber le fardeau sur les locataires. Parmi ceux-ci, plusieurs ont éludé ce fardeau en émigrant dans les quartiers excentriques, où les loyers sont moins élevés, de sorte qu'aujourd'hui 750 maisons sont vacantes, pour lesquelles les propriétaires continuent de payer la taxe ainsi élevée. Pareillement, les commerçants, dont le chiffre d'affaires a diminué sensiblement, payent néanmoins la taxe basée sur l'évaluation qui a été faite de leur propriété du temps de la prospérité, réelle ou factice. Et s'ils consentaient sans trop grincher à voir leur taxe augmentée quand les affaires allaient bien, et parce qu'elles allaient bien, plusieurs commerçants trouveraient logique qu'aujourd'hui, puisque les affaires vont mal, on diminuât les taxes.

La situation du propriétaire foncier n'est pas plus commode. On a augmenté son impôt parce que la prospérité générale donnait une plus-value à son immeuble; mais on n'abaisse pas l'évaluation de sa propriété, maintenant que la dépression générale des affaires en diminue momentanément la valeur marchande. On cite le cas d'une propriété évaluée en 1902 à $60,000, dont l'évaluation fut, en 1909, portée à $95,000, et, en 1912, à $250,000. Or, le propriétaire, qui paie actuellement l'impôt foncier basé sur un quart de million, ne trouve pas acquéreur de son immeuble pour $200,000.

Il est facile de dire que l'évaluation municipale, qui s'élève pendant les années de prospérité, devrait s'abaisser durant les époques de dépression. Mais une échelle mobile d'évaluation serait sans doute inopérante. En effet, qui serait autorisé à statuer que les affaires sont excellentes ou médiocres, dans quelle mesure l'administration municipale pourrait profiter de la prospérité générale ou pallier à la dépression?

Du reste, bon an, mal an, la Ville de Montréal a besoin de beaucoup d'argent; il lui en faut, chaque année, de plus en plus. L'évaluation foncière augment donc toujours, automatiquement, pour ainsi dire. L'an dernier, propriétés exemptes de taxes comprises, elle s'accroissait de 100 millions ; elle s'est élevée, cette année, de 40 millions. Et cette augmentation ne donnera pas encore un rendement de recette suffisant pour boucler le budget de l'année prochaine. Et, comme le conseil municipal s'oppose à ce que l'on élève le taux de l'impôt foncier, la ville de Montréal sera acculée à la dernière ressource qui s'offre à elle: augmenter le taux du pouvoir d'emprunt. C'est la solution préconisée, paraît-il, par le commissaire Hébert. On demandera probablement à la Législature l'autorisation de porter le pouvoir d'emprunt de 12½ pour cent qu'il est actuellement, à 15 p.c. du chiffre de l'évaluation foncière.

En voilà assez pour montrer combien la situation financière de la Ville de Montréal est sérieuse. Puissent nos administrateurs du jour être à la hauteur de leur tâche difficile!

Jean VERCHERES.

TETE DE TURC

SAM

Sam Hughes est en même temps colonel et ministre. Et ce cumul a été longtemps ce qui l'a sauvé du ridicule qui le guettait, et où il vient enfin de sombrer.

Quand, en effet, le colonel Sam Hughes faisait quelque bourde en matière militaire, on pensait : " Ça s'explique, car il est avant tout politicien ",— et lorsque le ministre Sam Hughes faisait une bonne gaffe politique, on invoquait des circonstances atténuantes : " Il est vrai qu'il est surtout soldat... "

Mais voici que Sam Hughes s'affirme avec véhémence — la véhémence étant son état naturel — aussi piètre ministre que maladroit colonel.

Non content de son rôle grotesque et odieux dans l'affaire du 65e et l'escamotage des fusils qui en a été l'épilogue, il a voulu se faire mépriser davantage des catholiques du Québec en empêchant le 6e régiment de constituer une garde d'honneur à S. E. le cardinal Bégin.

Et ce n'est pas tout. Le parti social-démocratique passait, ces jours derniers, à Cobalt, une résolution aux termes de laquelle il demandait aux citoyens du Témiscamingue de ne pas s'enrôler dans un bataillon de volontaires qu'on organise là-bas, parce ajoutait la résolution, ce bataillon est organisé pour prêter main forte aux capitalistes dans leurs différends avec les ouvriers. Copie de la résolution ayant été adressée à Sam Hughes, le frénétique colonel adressa au secrétaire du groupe de Cobalt, une lettre où se lisaient des gentillesses dans ce goût-ci :

" On pourrait rire, si ce n'était si triste, de l'idée qu'une institution, considérée par bien des gens comme une société d'étrangleurs, d'assassins, de meurtriers de minuit, d'artistes du guet-à-pens de carrefour, de dynamitards, de persécuteurs de femmes et d'enfants innocents, de destructeurs des familles et des affaires industrielles, ose parler d'humanité, de progrès et déplorer la possibilité de verser le sang ! "

Et voilà comment Sam Hughes, qui veut enrôler tous les Canadiens sous les drapeaux, fait son possible pour mécontenter tout le monde. Il s'agite, se démène, se mutiplie. (Mais Sam Hughes multiplié par lui-même, égale toujours zéro). Il nous fait penser à cet étrange animal de la littérature anglaise qui, voulant faire bombance, mangeait ses propres pieds. Et il a beau se cambrer, plastronner, essayer des effets de torse dans sa cuirasse imaginaire, se raidir, on voit tout de suite que c'est un vieux ramolli !

BING !

NOSTALGIE

"Il paraît que cette Scutari d'Albanie.... était un des plus tranquilles séjours qu'il y eut au monde."

A. BONNARD.

L'étrange bacchanal de ce siècle inventif met égoïstement notre repos en poudre. Or, nous aimons le mal né chez nous du désir d'aller vieillir toujours aux Scutaris lointaines.

* * *

Du haut du minaret, ce soir, le muézin voit la campagne au loin s'élargir de silence; à peine perçoit-il aux côteaux, aux jardins, la flûte des bergers, le soupir des fontaines.

* * *

Et la vague des lacs, et la flore des bois digèrent dans la paix un bizarre mystère: elles ont bien gardé très longtemps des secrets qui les feront demain chérir des fins touristes.

* * *

A genoux, demi-nu, le visage émacié par le retour constant des longues pénitences, l'ermite attend la mort de l'exigeante chair, dans la sérénité des solitudes fauves.

* * *

L'oiseau qui, nuitamment, dort aux nids des cyprès devers les tumuli des cippes funéraires, survole tout le jour le calme des moutiers en y laissant tomber d'indicibles ramages.

* * *

Aux galetas des gueux comme aux riches castels, où s'écrit à cette heure un roman de jeunesse, pour être mieux compris tous les coeurs se sont tus; on s'aime du regard, on s'adore du geste.

* * *

Au milieu d'un fatras de bouquins annotés, l'ouvrier du penser travaille sous la lampe; le muet voisinage, où le rêve mûrit, favorise toujours les naissances sacrées.

* * *

La nuit ne connait pas de ces spasmes damneurs qui greffent le remords sur l'âme du coupable ; l'homme, dans la douceur du repos attendu, enchante son sommeil de beautés fabuleuses.

* * *

Dans la rue où s'en vont poètes et savants, la neige de tous bruits vient se faire endormeuse; à l'aube, chaque jour, il pleut des astres blancs ainsi qu'aux jours sacrés de l'Exode biblique.

* * *

Dans l'air, où se promène une agreste senteur, se modulent toujours de vieilles cantilènes: le calme à Scutari c'est du rythme qui dort; le rythme à Scutari du calme qui s'éveille.

Paul HAME.

BIBLIOTHEQUE OU BIBLIOTHEQUES?

A-t-on trop tôt chanté victoire, et les félicitations adressées à l'administration municipale, qui a réglé la question, pendante depuis une vingtaine d'années, était-elles prématurées ?

Depuis l'époque lointaine où la Ville de Montréal repoussait, avec la fierté d'une vierge pudique, l'offre d'une bibliothèque que lui faisait M. Andrew Carnegie, on nous promet une cité des livres municipale. Des administrations nombreuses se sont suivies, sans se ressembler; nous avons eu quelques horreurs de plus dans les rues, quelques scandales, découverts mais aussi impunis que ceux qui sont demeurés secrets ; nous avons eu de tout, sauf une bibliothèque. On pourrait écrire une savoureuse histoire de moeurs municipales, en rappelant tout ce qui a été fait, ou plutôt tout ce qui n'a pas été fait dans ce but; mais ce serait trop long. Qu'il nous suffise de nous souvenir que commissaires et échevins en sont enfin venus à une entente sur ceci que la Ville de Montréal construira une bibliothèque, ou des bibliothèques; car on n'est pas d'accord sur le genre ni le nombre de bibliothèques.

Encore que le principe en soit généralement accepté, il est bien à craindre, en effet, que l'on mette du temps — dix-sept autres années, peut-être — avant de passer dans la pratique. Pour l'instant, il s'agit de savoir si l'administration construira une bibliothèque ou bien si elle établira des bibliothèques. Et au moment où nos édiles se félicitaient d'avoir enfin résolu une question qui s'éternisait, à l'heure où ceux qui lisent et qui travaillent en avaient déjà l'eau à la bouche, voilà que tout est remis en question.

M. le commissaire Côté a conçu un projet: Remettre à plus tard — pour maintenir la tradition, sans doute — la construction d'une grande bibliothèque centrale, et, en attendant, doter les principaux quartiers de la ville de petites bibliothèques succursales.

Et le "Canada", naturellement, estime que c'est là une excellente idée. Félicitant M. Thomas Côté, le confrère compte que cette excellente idée "sera acceptée par tout le monde comme la meilleure solution à un problème qui menaçait de s'éterniser."

Il est bien à craindre que la question continue de s'éterniser, si on peut dire, car il n'est pas probable que la solution de M. Côté rallie tous les esprits.

L'idée est sans doute excellente au point de vue du commissaire Côté, c'est-à-dire au point de vue de la popularité en vue de la réélection; mais ce n'est pas là je pense, l'objet d'une bibliothèque.

Une ville de l'importance de Montréal se doit à elle-même et doit à ses administrés d'avoir une bibliothèque d'étude, de références, où sont centralisées, ordonnées et mises à la portée des gens les pièces, trop coûteuses, trop encombrantes ou trop rares pour se trouver dans les bibliothèques particulières, et qui rendent possibles des travaux d'histoire, de législation, d'économie politique, etc. L'administration municipale a acheté, il y a déjà plus de quatre ans, la collection Gagnon, dont une partie avait été cataloguée par M. Gagnon lui-même, et pour laquelle M. Villeneuve, bibliothécaire, a dressé un catalogue faisant suite au premier. Depuis quatre ans que cette collection intéressante à tous points de vue, étant données son importance et sa diversité, depuis quatre ans, dis-je que cette collection appartient à la ville, ou plutôt à la population, qui l'a payée de son argent, personne n'a pu y jeter même un oeil : elle est toujours dans des voûtes, à l'épreuve du feu, des rats et des lecteurs.

Mettre cette collection à la portée du public, voilà sans conteste la première chose qu'il faut faire. Mais nos administrateurs, qui tiennent leurs "places" de la masse des électeurs, verront à cela une objection très importante pour eux: C'est que la collection Gagnon, contenant des documents historiques et des pièces rares, n'intéressera qu'une élite, c'est-à-dire qu'un petit nombre impuissant à assurer leur réélection. On pourra répondre à cela que la masse tout entière des électeurs "éclairés" et "souverains" en profitera, parce que l'élite — puisqu'élite il y a, puisant à ces sources fécondes, ne manquera pas de vulgariser ses découvertes, et d'en offrir la substance au public sous forme de brochures ou d'articles de journaux.

On semble se faire une conception très basse de ce que devrait être une bibliothèque. Quel objet plus noble, et plus utile, oui plus utile, pourrait-on en attendre, que celui d'éclairer quelques points de l'histoire de ce pays, demeurée si obscure sous tant de rapports, et de dispenser aux lecteurs des journaux, qui ne lisent pas autre chose, des notions sur le Canada, susceptibles de le leur faire aimer davantage? Et puis, de quel droit, s'il vous plaît, des administrateurs que nous avons élus et que nous payons grassement, tiendraient-ils plus longtemps sous le boisseau une source de lumières que nous avons achetée avec nos propres deniers?

Nous voulons, tout autant que le commissaire Côté — mais pour des raisons différentes — que les classes populaires aient leurs livres roses, bleus ou jaunes; mais nous ne voulons pas que ce soit au détriment de ceux qui se font d'une bibliothèque publique l'idée que l'on entretient dans tous les pays civilisés.

Ainsi que M. Omer Héroux l'indiquait lundi passé dans le *Devoir*, l'initiative privée n'a pas attendu, pour agir, que la dispute de dix-sept ans de nos édiles fût finie. Il existe, un peu partout dans la ville, des bibliothèques populaires, à la portée de tout le monde. Dans les paroisses, les clubs, les cercles, on a organisé des bibliothèques, pendant que nos administrateurs se disputaient, et ces bibliothèques fonctionnent maintenant très bien, et sont soumises à un contrôle pertinent. Que l'administration municipale en fasse l'inventaire, et qu'elle arrête les conditions auxquelles ces paroisses, cercles ou clubs mettraient leurs livres à la disposition du public.

Au lieu de refaire ce qui existe déjà, que l'administration municipale crée donc ce qui nous manque et que nous devrions avoir depuis longtemps.

Charles DUFRESNE.

NOS ENFANTS

LES VACANCES.

Où irez-vous pendant ces vacances? Aux eaux, à la mer ou à la montagne? Telles sont les questions que l'on entend poser et discuter dès que quelques mamans se trouvent réunies.

Pour les ferventes des bains de mer, voici quelques bons conseils donnés par "la Mode pratique". Car il ne faut pas oublier que les bains de mer peuvent être fort nuisibles, surtout aux jeunes enfants si l'on n'y ajoute quelques précautions d'hygiène: les meilleurs bains de mer sont, dit-on, ceux qu'on prend durant les mois de juillet et d'août. En tout cas, mieux vaudrait les prolonger en septembre, en octobre même, que les commencer avant le 15 juin, sauf avis médical et saison exceptionnelle. Le moment le plus favorable est celui où la marée achève de monter, ainsi que celui où la mer est étale. A basse mer, l'eau est plus froide et la sortie plus pénible; de plus sur certaines plages non spécialement organisées en vue des baigneurs, on peut entrer en contact, lorsqu'on se baigne à marée basse, avec des lignes de fond tendues par les pêcheurs et dont les hameçons blessent cruellement. Les bains pris très tôt le matin semblent plus froids. Quand la marée haute a lieu entre dix heures et demie et midi, c'est l'idéal: la digestion du premier déjeuner est faite et l'on gagne un solide appétit que le second déjeuner satisfera. Quand on ne peut se baigner que dans l'après-midi, que ce ne soit pas avant quatre heures: plonger dans l'eau froide moins de trois heures après la fin d'un repas est infiniment dangereux. Les bains pris après le coucher du soleil ont, également, de sérieux inconvénients. Il y a souvent conflit entre parents et enfants au sujet de la durée des bains. "Tu me rappelles juste au moment où je commençais à m'amuser!" C'est une phrase quasi fatidique. Voici à peu près — et en tenant compte du tempérament de chacun ainsi que de l'avis du médecin — la durée normale des bains de mer. Pour les petits (au-dessous de neuf ans) de deux à cinq minutes. De neuf ans jusqu'à l'âge où l'on sait nager, de cinq à dix minutes. Lorsqu'on sait nager et que l'on a plus de douze ans, de dix à quinze minutes. Il est difficile de faire sortir de l'eau, au bout d'un quart d'heure, un enfant de quinze ans qui nage très bien — ce serait, pourtant, préférable.

LISEUSE.

TROIS CRANES POUR UN CERVEAU

"Abondance de biens ne nuit pas", affirme la sagesse des nations. Il est pourtant des cas où, sans nuire, elle embarrasse un peu.

Telle est, par exemple, la situation des Allemands au sujet du crâne de Schiller, des crânes plutôt, car il n'y en a pas moins de trois qu'on attribue à l'illustre poète, avec preuves à l'appui.

Dans laquelle de ces boîtes osseuses logea le cerveau qui conçut "Wilhelm Tell?" La Société d'anthropologie de Berlin, saisie du débat, creuse en vain le sien. Salomon lui-même donnerait sa langue au chat...

On sait que la prohibition la plus sévère règne (?) au camp militaire de Petawawa : on n'y tolère même pas la bière dite de tempérance. Pourtant on a découvert, l'autre jour, que des bouteilles de whisky vides obstruaient les égouts du vertueux camp.

Voilà des militaires qui escamotent les flacons de whisky, comme leur ministre, les fusils.

ICI, LÀ ET AILLLEURS

On a expédié, par télégraphie sans fil, une dépêche du Cap de Bonne-Espérance en Allemagne, soit une distance de 6,000 milles.

Et dire qu'on a, parfois, un mal du diable à avoir la communication, par téléphone, avec une maison située à 600 pieds !

* * *

Un clergyman d'Ontario devra répondre, devant le magistrat, à une accusation de péculat se rattachant à la campagne électorale.

Rien ne nous autorise à croire que ce pasteur est coupable ; et il le serait, que cela ne prouverait pas que la secte à laquelle il appartient est mauvaise, ni qu'un seul autre de ses collègues est un tireur de carottes. Ça ne prouverait, au fait, qu'une chose : c'est que le clergyman en question serait un malhonnête homme.

Mais si, d'aventure, un curé canadien-français du Québec prenait une part active à la politique et était soupçonné de péculat, imaginez-vous quelle tempête éclaterait dans les journaux anglo-canadiens, et de quelles dénonciations notre curé serait l'objet de la part de ceux qui font encore croire aux naïfs que le " fair play " est britannique ?

* * *

L'échevin Weldon propose que l'on établisse des bains publics sur le Mont Royal.

Pour compléter son projet, notre brave édile devrait suggérer que la terre qu'on enlèvera du Mont Royal soit transportée dans l'île Sainte-Hélène, où l'on pourrait ainsi construire une montagne.

* * *

On va élever prochainement, à New-York, une statue à Jeanne d'Arc, qui présentera cette curieuse particularité de reposer sur un piédestal construit avec des pierres provenant du vieux château de Rouen.

On a découvert, tout récemment, à Rouen, près de la tour de la Pucelle, les fondations d'une tourelle et de murs, vestiges du vieux château. A la demande du comité du monument Jeanne d'Arc, les pierres provenant de ces murs seront transportées en Amérique pour servir à l'édification du socle du monument.

* * *

La salle où se réunissent les employés du gaz, dans une petite ville de Hollande, a été, par le maire, baptisée Alblasserdammerlantaarnopstelkerswergaderinglokaal.

Espérons que les employés du gaz seront toujours dignes de ce beau nom.

* * *

La nouvelle administration municipale entend prendre tous les moyens possibles pour contraindre les laitiers à ne livrer qu'un lait absolument pur.

Il faudrait, dans ce but, proscrire avec la dernière rigueur les vieux bidons rouillés dont les parois présentent des bosses et des creux sculptés par l'usure et les accidents du chemin avec une telle fantaisie que les laitiers qui s'en servent ne pourraient jamais les nettoyer à fond, même en faisant cette invraisemblable supposition qu'ils le voudraient.

* * *

Il n'y a pas à dire, le monde a marché depuis une centaine d'années. Autrefois, on avait des gouvernantes, des maîtres à danser, des instituteurs de famille ; voici qu'un millionnaire américain, M. Singer, a pris un aviateur français pour " pilote de famille ".

Le pilote de famille, ce sera le Mentor de notre siècle.

* * *

Madame Cyrus Niver, la seule femme qui fasse partie du comité de censure du cinéma dans l'Etat de la Pensylvanie, après avoir étudié la question comme il convient, en est venue à la conclusion qu'une verge de pellicule, c'est assez long pour un baiser. Après avoir vu une bobine où deux amoureux s'embrassaient sur la longueur de cinq verges, si j'ose m'exprimer ainsi, elle ordonna frappa violemment le menton sur la cassent après s'être déroulés, devant le public, durant trente-six secondes.

On conviendra que c'est bien assez. Par ces jours de chaleur...

* * *

On rapporte qu'un homme de Chicago a mangé trente oeufs bouillis.

Pourvu qu'un employé distrait de la maison Armour ne se trompe pas, un beau matin, sur l'identité de bonhomme et qu'il ne le jette pas tout vif dans les machines à faire de la saucisse !

* * *

Tit-Bits raconte une petite histoire tellement vraisemblable qu'elle vous est peut-être arrivée à vous aussi, austère lecteur :

" Où est Tommy ? " demanda un soir à sa femme M. Jones, en rentrant de son bureau.

—Il est allé se coucher, répondit Mme Jones.

—Il n'est pas malade, j'espère ? s'enquit M. Jones.

—Oh non, rétorqua Mme Jones. Je l'ai envoyé se coucher pour le punir, parce qu'il jurait.

—Il jurait ? s'exclama M. Jones. Il jurait ! Eh bien, attends un peu : Je m'en vais aller lui montrer à jurer, moi !

Sans même prendre le temps de faire de la lumière, M. Jones, en colère, escalada à la course l'escalier conduisant à la chambre de son fils. Mais, le pied lui ayant glissé, il dégringola plusieurs degrés et se que lesdits amoureux se désenlacdernière marche. Sa colère redoubla, comme bien on pense, et il apostropha l'escalier en termes énergiques. Quand il fut au bout de ses remarques, Mme Jones dit d'une voix douce :

—Tu fais mieux de descendre mon chéri : Je suis sûre que Tommy en a assez appris pour sa première leçon.

* * *

On sait que le jeu d'échecs, qui était jadis très en faveur à la cour de France, exige beaucoup d'attention, d'esprit d'observation et de combinaison, bref, il demande la mise en oeuvre de l'intelligence. Eh bien, un Espagnol prétend avoir inventé une machine qui battra à tout coup les joueurs les plus forts.

On inventera bientôt, sans doute une machine à penser, et alors il ne nous restera plus qu'à aller paître

* * *

Le conseil municipal a, comme chacun sait, voté il y a quelque temps la somme de $6,000 pour l'établissement, par les soins du Comité France-Amérique, d'un musée de reproductions et de moulages des principaux chefs-d'oeuvre universels. Ce petit musée offrira aux Canadiens, anglais comme français, la chance d'étudier sur place (tout le monde n'a pas les moyens d'aller en Europe) les beaux-arts. On ne manque pas de talent, en notre pays mais d'occasion de se former le goût. L'occasion s'en offre maintenant, et tout le monde devrait être content.

Le *Star*, lui, ne l'est pas. Bien entendu, il ne le dit pas franchement ; ce n'est pas sa manière. Mais, fidèle à ses méthodes, il procède par l'insinuation et le mensonge : "Ce sont assure-t-il, ce sont, naturellement les échevins qui achèteront les reproductions de tableaux."

Pourquoi le *Star* veut-il indisposer ses lecteurs contre un projet aussi recommandable ?

C'est que, si l'on y songe bien, ce musée est susceptible de faire du tort au *Star* : il est certain que si les lecteurs du gros journal commencent jamais à se rendre compte de ce que c'est que le goût, ils éprouveront un dégoût presque physique devant les horreurs que, sous prétexte de dessins, il importe "exclusivement" des Etats-Unis.

* * *

La *Gazette* remarque judicieusement : "La Ville est peut-être capable de payer de gros gages aux journaliers, mais que feront les pauvres entrepreneurs ? Tous les hommes d'affaires ne disposent pas, tel le maire Médéric Martin, de fonds illimités."

La remarque est très juste. Nous n'avons pas la candeur de nous apitoyer sur les embarras d'argent des "pauvres entrepreneurs". Mais ce ne sont pas eux qui souffriront du nouvel état de choses si, la Ville ayant fixé l'étalon des gages des journaliers, les entrepreneurs sont obligés de les payer aussi cher que l'administration municipale le fera désormais. Les entrepreneurs, qui vont toucher un bénéfice aussi élevé qu'auparavant, ou plus élevé sous prétexte que la vie augmente pour eux aussi, feront retomber l'excédent du coût de la main-d'oeuvre sur ceux qui leur auront confié la construction de maisons. Et comme à leur tour et pour les mêmes raisons, les propriétaires ne sacrifieront aucune partie de leurs profits, ils élèveront le chiffre de leurs loyers, afin de compenser l'augmentation du coût de la construction, occasionnée par l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre. De sorte qu'en fin de compte, c'est tout le monde, les journaliers tout les premiers, qui sera victime de l'augmentation des gages.

Mais l'administration municipale n'a pas pensé à cela : elle ne songe qu'à plaire aux masses, qui, elles non plus, n'y regardent pas de si près. Ainsi tout va pour le mieux...

* * *

Le rapport annuel des opérations de la Cour du recorder accuse que, pendant les douze mois écoulés, 140 individus ont été convaincus de port d'armes illégal. Aussi, 209 individus ont-ils été trouvés coupables, durant le même temps, de voies de fait sur des agents de police dans l'exercice de leurs fonctions — soit 41 cas de plus que l'an dernier. Les rapports annuels des cours criminelles accusent sans doute une augmentation du nombre des attentats à main armée, voire des assassinats. La situation est devenue trop grave pour qu'on ne prenne pas immédiatement les moyens les plus énergiques d'y remédier.

Il est sans doute salutaire d'arrêter et de condamner ceux qui portent des armes sans permis ; mais on ne les pince pas tous. Et des détraqués, des alcooliques et même des enfants, se promenant dans les rues avec un revolver en poche, sont un danger pour tout le monde. Tout en continuant d'arrêter et de condamner sévèrement ceux que l'on réussit à pincer, il importerait donc de combattre le mal dans sa racine. Et la source du mal, c'est chez le marchand d'armes qu'elle est.

L'armurier, le marchand d'armes est, croyons-nous, plutôt respectueux de la loi qui exige que l'acheteur d'une arme soit porteur d'un permis signé par le chef de police. Mais il y a des tas de petits revolvers qui étalent à leur devanture des revolvers, poignards et couteaux à cran d'arrêt, et qui en vendent à qui en demande. Il faudrait, pour l'exemple, happer un beau matin quelques-uns de ces soi-disant malfaiteurs et leur appliquer le maximum de la peine. Il n'y a que la crainte de l'amende pour faire marcher droit ceux qui ne songent qu'à l'argent.

LES SPORTS

QUEBEC REMPORTE SA PREMIERE VICTOIRE

LES JOUEURS DE LA VIEILLE CAPITALE ONT TRIOMPHE DES BEACHERS PAR 11 A 8, HIER APRES-MIDI. — UN SUCCES MERITE. — LA JOUTE A ETE RUDE.

Québec, 27 — Le Québec a remporté cet après-midi sa première victoire de la saison dans le "Big Four" en triomphant du Toronto par un résultat de 11 à 8. Les vainqueurs méritaient leur victoire car ils ont fait une grande partie.

Toronto subit cependant au début de la joute un malencontreux accident qui affecta sûrement l'issue de la joute. Gibbons, le gardien des buts, fut blessé par Roberts, le coup étant apparemment accidentel, et il a abandonné la joute pour être remplacé par Allman. Québec avait dans ses buts Cummings, qui succédait à Brennan, remercié de ses services, et qui fit une partie sensationnelle. La victoire n'en est pas moins dûe à son excellent travail.

La joute fut intéressante et marquée de plusieurs incidents. Roberts qui débuta en ayant maille à partir avec tout le monde, finit par se mettre au jeu et enregistra trois points consécutifs. Avec Cummings, Georges et Dussault, il fut l'étoile de la joute. Georges obtint au cours de la joute un lancé à découvert pour avoir été renversé comme il allait compter.

La joute a été rude et plusieurs joueurs sont tombés sur le champ. L'assistance peu nombreuse a applaudi avec enthousiasme le premier succès de l'équipe locale.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

TORONTO.		QUEBEC.
Gibbons	Buts	Cummings
Cameron	Points	Howard
Summerville	Couverts	White
Stagg	Défenses	Baker
E. Longfellow	Défenses	Barry
Dandeno	Centres	Munro
Spring	Attaques	George
Wilson	Attaques	Dussault
Turnbull	Extérieurs	Smith
Donihee	Intérieurs	Roberts

Substituts — Toronto : Camplan, Harrison et Allman ; Québec : Savard, Alain, Malone, Lafrance et McCormick.

Arbitres — Finlayson et Jack Marshall.

uges du jeu — Malone et N. Belleau.

Chronomètreurs : J. Bussières et Upngrove.

Pénitencier — V. Desjardins.

PREMIERE PERIODE

Aussitôt la balle au jeu, Québec s'en empare et presse l'attaque mais est repoussé et Stagg porte le jeu dans la défense du Québec et Wilson reçoit et compte le premier point après 1.40 minutes.

Toronto, 1 ; Québec, 0.

A la reprise l'équipe québécoise se lance vers les buts de Gibbons et celui-ci est blessé dans un démêlé avec Roberts. On le transporte en dehors du champ, la figure couverte de sang et Roberts attrape une punition de 10 minutes.

Allman remplace Gibbons et Malone Roberts.

A la reprise Toronto traverse la défense du Québec et Donihee en registre un autre point pour les visiteurs en 2 minutes.

Toronto, 2 ; Québec, 0.

Peu après Dussault fait une charge vers les buts du Toronto et attrape un coup qui l'étend sans connaissance sur le champ. Somerville, l'auteur du coup, est banni pour 5 minutes et Dussault reste à son poste. Québec cherche à profiter de l'absence de Gibbons et après 7 minutes de travail ardu Smith compte. Temps, 7 minutes.

Toronto, 2 ; Québec, 1.

Roberts reprend son poste mais pour peu de temps car il en vient aux coups avec Cameron quelques minutes après ; il est de nouveau expusé pour 10 minutes et la période prend fin peu après.

DEUXIEME PERIODE

Québec attaque et Allman, novice dans les buts, se signale par un bon arrêté. Le club revient à la charge et sur un lancer de loin Georges égalise le résultat après 2.10 minutes de jeu.

Toronto, 2 ; Québec, 2.

A la reprise, Cummings qui fait ses débuts comme gardien des buts du Québec, évite par un arrêté magnifique un point certain pour les visiteurs.

L'équipe locale ne laisse que peu d'occasions aux visiteurs d'attaet tourbillonne autour des buts du Toronto. Georges vient près de répéter son exploit d'il y a un instant. Spring débarrasse la défense, s'élance à l'attaque et passe à Donihee qui compte en dépit d'un effort valeureux de Cummings pour bloquer. Temps, 6.25 minutes.

Toronto, 3 ; Québec, 2.

Roberts fait encore des siennes et est averti deux fois. Québec attaque coups sur coups, et Dussault égalise une seconde fois le résultat après 2.25 de jeu.

Toronto 3; Québec 3.

Québec n'est pas lent à prendre l'avantage ensuite. Roberts fait enfin un bon coup. Il reçoit la balle, tourne autour des buts en déjouant tous les adversaires qui se présentent et va loger la balle dans le filet donnant l'avance au Québec.

Toronto 3, Québec 4.

A la reprise, White intercepte une passe magnifique de l'attaque du Toronto. George reçoit la balle et passe à Roberts qui compte son second point en 1 minute.

Toronto 3, Québec 5.

Roberts semble avoir abandonné son allure belliqueuse pour se livrer à des exploits. La balle est à peine au jeu qu'il s'en empare, traverse toute la défense jusqu'au filet et compte son troisième point consécutif.

Toronto 3, Québec 6.

Malone remplace Dussault et Cameron est remplacé par Camplan. La période prend fin comme John White est blessé à une jambe, et laissant le Québec avec une avance de 3 points.

TROISIEME PERIODE

A la mise au jeu, Munroe s'empare de la balle et Québec pénètre la défense du Toronto où deux lancés restent sans résultat.

White est forcé de se retirer, souffrant de la blessure qu'il a reçue à la jambe. Alain le remplace. George va compter quand il reçoit un croc en jambe et tombe. Pour cela il obtient en vertu des règles du jeu un lancé à découvert qui donne un autre point au Québec, temps 3.25.

Toronto 3, Québec 7.

Dandeno assomme délibérément Malone et est puni pour 10 minutes. Peu après, Stagg décroche aussi une punition.

Les joueurs s'échauffent et la mise en échec est très rude. Québec maintient l'avantage à l'offensive et excite les visiteurs.

Sur une passe de Malone, George enregistre un nouveau point après 5.35 minutes de jeu.

Toronto 3, Québec 8.

Cameron blesse Malone à la figure en le mettant en échec et est expulsé pour 5 minutes. A peine remis, Malone compte sur une passe de Dussault, après un magnifique jeu de combinaisons par l'attaque du Québec, temps 3.40.

Toronto 3, Québec 9.

A la reprise, Turnbull compte à son tour en 40 secondes.

Toronto 4, Québec 9.

Il reste 30 secondes à jouer et la période prend fin sans autre point.

QUATRIEME PERIODE

Québec débute à l'attaque puis perd et Warwick compte après 4 minutes de jeu sur une passe de Spring.

Québec, 9; Toronto, 5.

L'équipe locale presse encore l'attaque. George intercepte une passe, lance à Roberts qui compte en 3.05 minutes.

Québec, 10; Toronto, 5.

Spring enregistre le point suivant sur une passe de Turnbull en 1.35.

Québec, 10; Toronto, 6.

A la reprise, Québec bloque une attaque. George reçoit au centre, court vers les buts et compte sur un superbe lancé, temps 40 secondes.

Québec, 11; Toronto, 6.

George s'est blessé en tombant au meonmot iûl moment où il a enregistré le dernier point, il est obligé de laisser le champ.

La foule l'acclame pour la partie magnifique qu'il a faite.

Québec revient, sans cesse faire le siège de buts du Toronto pendant que Cummings éloigne tout ce qui se présente dans ses buts.

Howard est blessé par Dandeno qui reçoit une punition pour ce coup. L'attaque du Toronto prend rapidement l'offensive à la reprise et Donihee enregistre un point après 9 minutes de jeu.

Toronto, 7; Québec, 11.

44 secondes plus tard Spring compte de nouveau.

Toronto, 8; Québec, 11.

Et la joute se termine par la première victoire du Québec cette saison.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Wilson. 1.40
2—Toronto, Donihee. 2.00
3—Québes, Smith. 7.00

Deuxième période

4—Québec, Georges. 2.10
5—Toronto, Donihee. 6.25
6—Québec, Dussault. 2.25
7—Québec, Roberts. 2.10
8—Québec, Roberts. 1.00
9—Québec, Roberts. 0.25

Troisième période

10—Québec, Georges. 3.25
11—Québec, Georges. 5.35
12—Québec, Georges. 3.40
13—Toronto, Turnbull. 0.30

Quatrième période

14—Toronto, Warwick. 4.00
15—Québec, Roberts. 1.35
17—Québec, Georges. 0.40
18—Toronto, Donihee. 9.00
19—Toronto, Spring. 4.00

Résultat final : 11 à 8 en faveur de Québec.

JACK JOHNSON CHAMPION DU MONDE

IL REMPORTE LA VICTOIRE SUR FRANK MORAN, AUX POINTS.— BELLE LUTTE.

(Dépêche spéciale au "Nationaliste")

Paris, 27. — Jock Johnson conserve le titre de champion. Tel est le résultat du match qui a eu lieu hier devant des milliers de personnes au velodramme d'hiver, entre le nègre et Frank Moran. Durant tout le match Johnson eut un avantage facile sur son adversaire. Il déclassa Mora bien que celui-ci tenta l'aggressive pendant tout le combat. Au début du combat, le nègre protesta par ce que, disait-il, les règlement français ne permettaient pas les coups durant les engagements. La match était de vingt rondes. Johnson remporta la victoire sur les points, n'ayant pu mettre son adversaire hors de combat.

LE NATIONAL CONTINUE SA SERIE DE VICTOIRES

IL TRIOMPHE DU TECUMSEH PAR 16 A 10 EN PRESENCE DE QUINZE CENTS PERSONNES A L'ILE HANLAN HIER APRES-MIDI. — LES HABITANTS SE SOUCIAIENT PEU DE COMPTER DANS LA DERNIERE PERIODE.

Toronto, 28. — Le National a continué sa marche victorieuse hier après-midi en triomphant du Tecumseh par 16 à 10, à Hanlan Point. Cette victoire a été saluée par quinze cents personnes qui s'étaient rendues dans l'île avec l'espoir que les Indiens prendraient une revanche pour les deux défaites subies dans les joutes précédentes.

La joute d'hier a été de toute beauté et exempte de rudesse et nous pouvons dire sans crainte que le meilleur club a gagné et que le National est maintenant assuré du championnat du Big Four.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

NATIONAL.		TECUMSEH.
L'Heureux	Buts	Torhey
Cattarinich	Points	Whitehead
Duckett	Couverts	Graydon
Lachapelle	Défenses	Mackenzie
Degan	Défenses	Felker
Degray	Centres	Rowntree
Bouliane	Attaques	McGregor
Gauthier	Attaques	Carmichael
Lamoureux	Extérieurs	Durkin
Lalonde	Intérieurs	Querrie

Arbitres — Lilly et McIntyre.

PREMIERE PERIODE

La joute venait à peine de commencer que Felker enregistra le premier point pour le Tecumseh en 50 secondes après avoir enlevé la balle à la mise en jeu. L'Heureux n'avait aucune chance d'arrêter le coup.

Tecumseh, 1 ; National, 0.

Une minute plus tard Happy doit arrêter un nouveau lancer pour éviter un point. Le National se porte alors à l'attaque et le magnifique travail de Degray donne un point aux visiteurs.

Tecumseh, 1 ; National, 1.

La défense des Habitants semble ne pas vouloir se forcer et aussi elle est prise en défaut par Querrie qui compte sur un lancer à trente verges des buts de L'Heureux.

Tecumseh, 2 ; National, 1.

Carmichael tire de côté, mais le coup est habilement arrêté et le jeu est porté dans le camp des Indiens. Lamoureux contourne les buts et lance dans les filets de Torpey.

Tecumseh, 2; National, 2.

Lalonde donne l'avantage à son club en comptant le troisième point au National.

Tecumseh, 2; National, 3.

A la reprise du jeu, les visiteurs s'emparent de la balle et sur une magnifique passe de Gauthier à Degray, ce dernier met le score 4 à 2 en faveur de l'équipe canadienne-française.

Tecumseh, 2; National, 4.

Le National reprend l'attaque et en peu de temps Didier Pitre déjoue de nouveau Torpey. Ce point compte sans que Pitre soit assisté.

Tecumseh, 2; National, 5.

La défense du National joue mieux maintenant et les hommes d'attaques se moquent de leurs adversaires. Gauthier, le petit "dare devil" enregistre le sixième point pour les visiteurs une minute plus tard.

Tecumseh, 2; National, 6.

Les tricots violet et blanc font ce qu'ils veulent sur le terrain. Lalonde s'empare de nouveau de la balle et après avoir dépisté le gros Graydon, Newsy envoie la rondelle dans les buts des Indiens.

Tecumseh, 2; National, 7.

Les Indiens font un effort désespéré pour éviter une défaite trop humiliante et attaquent en trois reprises les buts de L'Heureux mais à chaque fois le coup est arrêté. Finalement Mackenzie réussit à loger la balle dans les buts du National après 3 minutes.

Tecumseh, 3; National, 7.

La joute jusqu'ici a été très rapide et dénouée de brutalité, les honneurs du jeu comme on peut bien le penser sont du côté des visiteurs. La cloche annonce la fin de la première période avec le National à l'avantage par 7 à 3.

DEUXIEME PERIODE

A peine le jeu est-il repris que le National charge à fond de train et Pitre qui a reçu une passe tire de côté et enregistre le huitième point pour le National.

Tecumseh, 3 ; National, 8.

La balle est remise au jeu et de nouveau Pitre est à l'attaque mais il manque cependant une belle chance de compter. Mackenzie est plus heureux que Didier car il réussit à faire entrer le caoutchouc dans les filets du club visiteur.

Tecumseh, 4 ; National, 8.

Mackenzie est expulsé du jeu quelques minutes plus tard pour avoir maltraité Lamoureux. Il est remplacé par Collins. Le National semble vouloir élever le nombre des points et aussi les attaques se succèdent sans interruption. Les Canayens sont cependant tenus en respect. C'est maintenant au tour de Durikn d'essayer ses chances, mais il ne peut réussir à traverser la défense ennemie. L'Heureux doit se dépenser sans compter pour empêcher les Indiens de compter; il réussit à détourner tous les coups qui sont dirigés vers ses filets.

Après 9.30, les Tecumsehs parviennent à mettre un autre point à leur crédit par l'entremise de Whitehead qui tire de côté.

Tecumseh, 5; National, 8.

Le National essaie une demi-douzaine de lancers mais sans succès. Les Indiens sont plus heureux, car Felker trouve le point faible de L'Heureux, après une minute de jeu.

Tecumseh, 6; National, 8.

Le jeu est maintenant dans le territoire du National, et les hommes de Charlie Querrie font l'impossible pour rejoindre les visiteurs et Durkin réussit à compter un nouveaupoint, ce qui met le score 8 à 7.

Tecumseh, 7 ; National, 8.

Les admirateurs des Indiens demandent aux Peaux Rouges de continuer, mais ils ne sont cependant pas exaucés car Lalonde qui est seul près des buts des Tecumsehs reçoit la balle et la place en lieu sûr.

Tecumseh, 7 ; National, 9.

Lalonde répète cet exploit une minute plus tard et augmente les chances de son club de triompher des redoutables joueurs de Querrie après avoir enregistré le point sans assistance.

Tecumseh, 7 ; National, 10.

La deuxième période se termine quelques secondes plus tard sans autre résultat.

TROISIEME PERIODE

Les Tecumsehs ouvrent le feu dans la troisième période et tentent par trois fois de loger la balle dans les buts du National, mais ils échouent à la tâche, car le National au complet se met devant les filets de L'Heureux pour empêcher la balle de pénétrer. McDougall reçoit une passe juste en face des buts mais est mis en échec juste au moment où il était pour lancer. En tombant il se blesse au genou et est forcé de se retirer de la partie. Gauthier reçoit la balle et alors qu'il est à quelques pieds des buts il lance avec succès.

Tecumseh, 7 ; National, 11.

Le jeu est maintenant également partagé. Querrie manque un coup tiré de loin, mais Gauthier plus heureux compte de nouveau pour le National.

Tecumseh, 7 ; National, 12.

Les deux équipes se portent alternativement à l'assaut mais ne peuvent compter d'autre point avant l'expiration de la troisième période.

QUATRIEME PERIODE

Le Tecumseh s'est emparé de la balle à la mise en jeu, mais il ne la conserve pas longtemps car le National la prend en sa possession pour la loger dans les filets de Torpey par l'entremise de Lalonde.

Tecumseh, 7; National, 13.

Le jeu est quelque peu rude, mais n'a aucun résultat déplorable. Charlie Querrie lance de loin et parvient à compter pour son club.

Tecumseh, 8; National, 13.

Graydon se distingue en arrêtant une attaque des Visiteurs alors qu'il était seul à prendre soin du territoire des Indiens. Gauthier enlève la balle au Tecumseh, mais comme il est seul il ne peut la passer à personne et se contente de tuer le temps. Il passe finalement à Degray qui est placé derrière les buts, mais celui-ci manque son coup. Carmichael s'empare alors du caoutchouc et, après 4 minutes de jeu, enregistre le 9me point des Indiens.

Tecumseh, 9; National, 13.

Les Tecumseh se portent résolument à l'attaque, mais ne peuvent entamer la défense du National. Les visiteurs semblent satisfaits des points comptés et ne cherchent pas à compter davantage. Ceci rend la partie un peu monotone.

Lamoureux cependant entre en possession du caoutchouc et après une belle course ajoute un autre point au crédit du National.

Tecumseh, 9; National, 14.

Le gong résonne, mais on s'aperçoit bientôt que le temps règlementaire n'est pas écoulé et le jeu reprend.

Querrie reçoit la balle et la passe à Whitehead qui réussit à déjouer L'Heureux, qui se soucie peu d'arrêter le coup.

Tecumseh, 10; National, 14.

Gauthier enlève la balle à la mise au jeu et la passe à Degray qui va la jeter dans les filets de Torpey pour la quinzième fois.

Tecumseh, 10; National, 15.

Quatre minutes plus tard, après avoir tué le temps, Lamoureux compte le dernier point de la joute pour le National qui sort victorieux par 16 à 10.

LES JOUTES DE BASEBALL INTERNATIONALE

INTERNATIONALE

	R.	H.	E.
Toronto. . .201000013—	10		2
Providence. .60000024x—12	14		3

Herbert et Kelly ; Mays et Onslow.

Buffalo. . . .001001010—3	8		3
Baltimore . . .010000003—4	7		1

Beebe et Lalonge ; Cottrell et Egan.

Les autres parties ont été remises à cause de la pluie.

LIGUE AMERICAINE

	R.	H.	E.
Washington . .000000020—2	10		2
Philadelphie. .00300010x—4	7		3
Cleveland. . .100544200—16	18		5
St Louis. . .002020000— 4	5		3

Mitchell et Carisch ; Leverenz et Rumter.

Boston . . . .200020001—5 11 1
New-York. . .030000000—3 5 8
Wood et Cady ; McHale et Sweeney.

LIGUE NATIONALE

New-York . . 000001010—2 5 2
Boston. . . . 00000301x—4 8 0
Batteries — Marquard et Meyers; Dudolph et Whaling.
Philadelphie. . 00010010—2 9 4
Brooklyn. . . 2100003x—6 9 3
Batteries — Meyers et Burns; Ragon et Fisher.
Chicago . . . 004000003—7 7 1
Cincinnati . . 000000000—0 3 4
Batteries — Lavender et Bresnahan; Benton et Clark.
St-Louis . . . 10000100—2 6 1
Pittsburg. . . 010012000—4 11 0
Batteries — Griner et Snyder ; Harmon et Coleman.

L. BEACHEY BOUCLE LA BOUCLE

UNE FOULE NOMBREUSE ASSISTE HIER AUX EXPLOITS DE BEACHEY AU PARC MAISONNEUVE. — LE JEUNE AVIATEUR AMERICAIN EST ACCLAME. — AUJOURD'HUI, JOURNEE D'ADIEU.

Le problème de la pesanteur est-il résolu? Les prouesses de Pegoud et de ses disciples les "pegoudistes", nous inviteni à répondre dans l'affirmative. Du livre d'or des aviateurs qui ont bouclé la boucle se détache en relief le nom de Lincoln Beachey. C'est le 24 novembre dernier que Beachey pour la première fois boucla la boucle. Depuis, son audace n'a jamais faibli un seul instant, et le nombre de ses exploits est incalculable. Grâce au National Sporting Club, nous avons eu le plaisir d'assister hier aux envolées de M. Beachey au Parc de Maisonneuve coin des rues Sherbrooke et Pie IX. Certes, il ne nous avait jamais été offert d'assister à un spectacle aussi récréatif et scientifique. Le souvenir des exploits du comte de Lesseps n'est pas encore éteint. On se rappelle ses magnifiques envolées et ses gracieux atterrissages. Que de progrès pourtant a fait l'aviation depuis la venue au Canada de ce célèbre aviateur. Aujourd'hui on n'hésite pas à dire que l'aéroplane est le moyen de locomotion de l'avenir. La science a tout révolutionné. Les exploits de M. Beachey en sont la meilleure preuve. Par une température idéale, le jeune aviateur américain a fait hier trois envolées. Elles ont toutes été saluées par les vivats de la foule et le cri strident des sirènes des autos qui garnissaient le fond de l'aérodrome. L'assistance aurait pu être de beaucoup plus nombreuse. Si elle ne l'a pas été, la faute en est à ces tentatives infructueuses d'envolées dont on a leurré le public montréalais pendant les dernières années. Il n'y a aucun doute qu'aujourd'hui les gens vont se porter en foule vers le plus noble spectacle qui leur soit donné de voir. C'est aujourd'hui en effet que M. Beachey exécutera ses derniers exploits en cette ville.

Le spectacle d'hier annoncé pour trois heures, commença à l'heure dite. M. Beachey débuta par une envolée d'essai afin de s'assurer du bon fonctionnement de sa machine qui est un engin Gnome de 100 chevaux-vapeurs. Après une glissade de quelques verges sur le gazon, le biplan s'éleva dans les airs avec une grâce toute remarquable. Graduellement et sans effort aucun, l'oiseau gagna les hauteurs. Le bruit de l'engin qui au début retentissait telle que pétarade ininterrompue est maintenant indistinct. Seuls les deux ailes noires qui font tache sur le ciel nous rappellent la présence de l'homme-oiseau dans les cieux. Soudain le bruit augmente, c'est le biplan qui approche. Il est au-dessus de nos têtes. Par un mouvement circulaire il gagne le centre de la piste. Alors arrêtant son engin, Beachey plonge tête premier. L'on dirait la chute d'un aérolithe. Arrivé à quelques pieds au-dessus du terrain, l'oiseau relève son nez où se tient perché son conducteur, et se dirige vers son nid en effleurant à peine le sol. A son passage, l'herbe baisse la tête comme sous le vent du nord. Héros simple et modeste, M. Beachey descend de sa machine aux acclamations de la foule qui trépide d'admiration. Le repos dure une demi-heure. Brisant les accords hystériques d'un rag time américain que joue la fanfare, éclate le bruit du moteur. La foule se presse sur la clôture de fer qui encercle la piste afin d'assister au "lever" de l'oiseau. Huit hommes, quatre par ailes le retiennent. "Lachez tout" crie Beachey et l'oiseau tel une auto court sur le gazon. A quelque distance du champ se tiennent deux photographes. La machine se dirige sur eux à toute vitesse. Effrayés, ils se jettent à plat ventre, peine perdue, car l'oiseau léger avait déjà pris son vol. Il est très haut. On le distingue à peine. Tout à coup,il tourne sur lui même Il vole maintenant la tête en bas. La foule applaudit. Et Beachey atterrit. Par un grand porte-voix, l'impressario annonce au public que c'est la dernière envolée. Un murmure de mécontentement circule dans la foule. Il est bientôt couvert par la pétarade de l'engin. Après avoir gagné l'est de l'aérodrome, Beachey, revient au milieu de la piste. Par deux fois, il boucle la boucle. Le public est stupéfait. L'aviateur américain recommence alors son exploit avec une facilité et une audace inexprimables. Les applaudissements couvrent le bruit de la machine lors de l'atterrissage du biplan. Beachey boucle la boucle comme d'autres montent la bicyclette. Et c'est ce qu'il y a d'admirable et de remarquable chez lui. Pollien retenu à Côteau Rouge par une panne n'a pu hier prendre part au concours.

ROSEDALE VICTORIEUX

Toronto, 27. — Le club Rosedale a vaincu le Shamrock hier après-midi, dans la Ville Reine par 10 à 5 en présence d'une couple de cent personnes.

HATEZ-VOUS

$5.00

QUANTITE LIMITEE

PANAMAS

Le PANAMA vous donne un air de riche confort et de crânerie inimitable plus que tout autre chapeau.

Nous en avons un lot qui nous embarrassent, pendant les réparations: ILS PARTIRONT.

Il y en a de toutes les formes et pour toutes les têtes qui se vendent couramment de $8.00 à $10.00. Nous les offrirons à CINQ DOLLARS pour faire de la place.

R. & A. Masse

255 Rue Ste. Catherine Est.

HOTEL RIENDEAU LIMITEE

Wilf. Gervais, Prés.-Trés., P. A. Samson, Vice-Prés.-Sec.

Le rendez-vous des Canadiens-français

En face de l'Hôtel de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer. SERVICE DE PREMIERE CLASSE 58 ET 60, PLACE JACQUES-CARTIER. MONTREAL

PARC DOMINION Ouvert l'après-midi et le soir de 1 p.m., à 12 p.m.

LE CIRQUE HIPPODROME Rien n'est représenté que des actes de la plus haute valeur.

JARDIN ZOOLOGIQUE WHITCOM

LA CREATION. — La plus grande reproduction mécanique et électrique.

LA PISTE D'AUTOMOBILES. — Les meilleurs et les plus audacieux chauffeurs du monde.

FANFARE VANDER MEERSCHENS — 40 MUSICIENS

LE MONDE DES MERVEILLES DE HAMILTON.

FEMMES MENESTRELS DE NINA SEARL.

Repas à la carte servis à toute heure à l'Hôtellerie Riverview

Parc Sohmer

OUVERT TOUS LES JOURS (à 3 et 8 p.m.)

Attractions variées. La bande sur la terrasse tous les soirs.

ADMISSION, 10c

Enfants matinées de semaine 5c.

M. A. A. A. DEFAIT LE CORNWALL

APRES UNE JOUTE TRES DISPUTEE, L'EQUIPE LOCALE DEFAIT LES VISITEURS PAR UN RESULTAT DE 8 A 7.

Par une température idéale et devant une foule de 20,000 spectateurs, les clubs Cornwall et M.A.A.A., de la N. L. U., ont joué une partie de crosse des plus intéressantes sur le terrain du M.A.A.A., à Westmount.

La joute a été précédée par une partie de "Soccer" entre les clubs Invictas et M.A.A.A. Cette dernière équipe est sortie victorieuse par un résultat de 2 à 0.

Il y eut aussi les courses annuelles "handicaps" de la "Montreal Amateur Athletic Association".

Nous donnons ailleurs la liste des gagnants de ces courses.

La partie de crosse a commencé à 4 heures 15.

Alignement :

M.A.A.A.		CORNWALL.
Fyon	Buts	Silsmer
Thompson	Points	E. Degan
Kenna	Couverts	H.Thompson
Rafferty	Défenses	A. Moore
Brady	Défenses	F. Degan
Blake	Défenses	C. Denneny
Colligan	Centres	L. Degray
Leyden	Attaques	G. Penny
McDonald	Attaques	J. Penny
J. Welsh	Attaques	D. Phalen
McIntyre	Extérieurs	G. Anderson
Walsh	Intérieurs	E.Nicholson

Arbitres — Pete Murphy, Ed. Robinson.

Juges du jeu — J. Kerwin, Jerry Pierce.

Chronométreurs — H. Barber, D. Brown.

SOMMAIRE

Première période

1. McDonald, Montréal, 13 m. 20.
2. Anderson, Cornwall, 5.10.

Deuxième période

3. Anderson, Cornwall, 2.10.
4. Jimmy Welch, Montréal, 2.
5. Layden, Montréal, 20 sec.
6. Harrington, Cornwall, 2 m.
7. Anderson, Cornwall, 2.40.
8. Jimmy Penny, Cornwall, 8.
9. McDonald, Montréal, 1.50.

Troisième période

10. L. Degray, Cornwall, 19.45.

Quatrième période

11. Jimmy Welch, Montréal, 1.40.
12. Phelan, Cornwall, 4.50.
13. Layden, Montréal, 14.30.
14. Layden, Montréal, 15 s.
15. McDonald, Montréal, 55 s.

LES COURSES A DELORIMIER

RESULTATS D'HIER

Première course, pour chevaux de deux ans et plus, 115 livres, $300, cinq furlongs :

Helie, 106, Grand, $3.50 à $1, $6 à $5, $3 à $5.

Hymar Lass, 112, Walsh, $7 à $1, $3 à $1, $3 à $2.

Stolen Auto, 115, McCullough, $2 à $1, $4 à $5, $2 à $5.

Temps — 1.04.

Sanata Maria, Lady Benzol, Jane, Star and Garter, Florence, Moody, Nevah Grin, Bluewing et Miss Cotton-Wood ont aussi couru.

Deuxième course.—Pour chevaux de trois ans et plus.—Bourse de $300. Cinq furlongs.

Uncle Dick, 115, Pickett, 4 à 1, 2 à 1,

Field Flower, 113, White, 4 à 1, 2 à 1.

Dora M. Lutz, 113, Franklin, 5 à 1, 2 à 1.

Temps, 1.03 1-5.

Mrs. Lally, Phil. Connor, Madge's Sister, Louis Descognets, McAndrews Boano Flask, Madeline B, Concarne, ont aussi couru.

CHORALE MONUMENT NATIONAL CONCERTS POPULAIRES DIM. 28 JUIN 550 MAT ET SOIREE Places à 10c. 1000places à 15c, 20c, 25c et 30c. En vente chez Ed. Archambault et Willis & Cie. Ltée PLAMONDON

Troisième course.—Pour chevaux de trois ans et plus.—Bourse de $300. Cinq furlongs.

Nila, 113, Dryer, 3 à 2, 7 à 10.

Edna Liska, 105, Bauer, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1, deuxième.

Jolly Tar, 115, Sherman, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1, troisième.

Temps, 1.02.

Geo. Karme, Dahomey, Boy, Koroni Margaret, Lowry, Little Rebel, Maria Mayer, Fanchette, et Abdul, ont aussi couru.

Quatrième course. — Pour chevaux de trois ans et plus, bourse de $300, cinq furlongs. —Curious, 115, D. McCarthy, 2 1-2 à 1.

Bright Stone, 113, Shanon, 5 à 1, 2 à 1.

Isabel Casse,, 113, Knight, 4 à 1, 2 à 1.

Temps, 1.03 2-5.

Promised Land, Fawn, Tempest, Redpath, Della Macka, Black Branch, Carissima, et Parcel Post ont aussi couru.

Cinquième course. — Pour chevaux de trois ans et plus. — Cinq furlongs:

Toison d'Or, 115 (Grand), 4 à 1, 2 à 1.

Buck Thomas, 115, (Stanford), 2 1-2 à 1, 1 à 2.

Rosemary, 113, (McCullough), 2 à 1, 4 à 5. Temps, 1.02.

Yankee Lady, Arrowshaft, Herpes, Gilbert Rose, Belfast, Ben Loyal et Cherry Seed ont aussi couru.

Sixième course, pour chevaux de trois ans et plus, bourse 300, cinq furlongs :

Cloak, 107, Dryer, 3 à 2, 8 à 5.

Blue Jay, 115, McCullough, 3 à 2.

Billy Stuart, 101, Foden, 7 à 1, 3 à 1, 3 à 2.

Temps — 1.02.

Free, Nino, Muchaso, Modern Priscilla, Chippengan, Fundamental, Tempty, Duncan, Smock et War Lord ont aussi couru.

Septième course, pour chevaux de trois ans et plus, cinq furlongs :

O'Tis True, 111, Franklin, 2 1-2 à 2, 2 à 5.

Alcourt, 160, R. Lowe, 2 1-2 à 1, 2 à 5.

La Sainrella, 109, Knight, 3 à 1, 6 à 5, 3 à 5.

Temps — 1.03.

Kerr, Woods, Fitzgerald, Lady Isle, Ambri, Hopsack, Celerity, Private Cheer et Transformation ont aussi couru.

Huitième course.—Pour juments de trois ans.—Bourse de $300.—Sept furlongs.

Pierre Dumas, 113, (Dryer), 3 à 2, Retente, 110, (White), 30 à 1, 10 à 1, 4 à 1.

Leialoha, 111, (Knight), 2 à 1, 2 à 3.

Temps, 1.30 1-5.

Little erne, Miss Jean, Miss Menard, Dickson, Stoneman, Hoffman, Calethumpian et Cliff Top, ont aussi couru.

ELLES ATTEIGNENT LE ROI ET LA REINE

Londres, 27. — Les suffragettes ont déjoué la police aujourd'hui et ont bombardé le roi et la reine, qui allaient faire leur promenade quotidienne dans Hyde Park, de littérature féministe.

L'ombrelle de la reine a subi une pluie de projectiles et le chapeau du roi, irrévérencieusement atteint, a penché comiquement sur le côté. La police a opéré l'arrestation de deux femmes qui se sont débattues comme des diablesses.

LES SPORTS

Le National devra se bien préparer

ES HABITANTS DE MAISONNEUVE JOUERONT CONTRE LE QUEBEC MERCREDI ET CONTRE TORONTO SAMEDI PROCHAIN. — LES BEACHERS TENTERONT DE PRENDRE LEUR REVANCHE. — LES QUEBECOIS SE REVEILLERONT-ILS ?—LES DEUX JOUTES A MAISONNEUVE.

Le National est pratiquement assu- du championnat du Big Four car a actuellement six victoires à son rédit sans avoir connu la défaite. victoire sur le Tecumseh hier près-midi est le plus beau triomphe la saison pour notre équipe cana- ienne-française car le Tecumseh est juste titre reconnu comme son plus angereux adversaire. Tous les ama- urs du jeu national canadien se rap- ellent des dures joutes que le Na- onal dut jouer contre les Indiens s années passées, et tous sont una- imes à admettre qu'il faut un bon ub pour vaincre les hommes de harlie Querrie. Cependant c'est le ur de force qu'a accompli l'équipe i président Caron et cette perfor- ance suffit pour nous faire prono- quer sur le résultat final de la sai- n.

Le National aura deux autres rudes ombats à livrer la semaine prochai- e car mercredi, le 1er juillet, il aura faire face au Québec, cette équipe ui a joué de malheur depuis le com- mencement de la saison, mais qui pourrait bien se réveiller un jour ou l'autre. Ce réveil possible pourrait bien se produire mercredi, et c'est pourquoi nous disons aux Habitants de Maisonneuve de se tenir sur leur garde, s'ils ne veulent pas se faire jouer un mauvais tour par les protégés du gérant Dérome.

La rencontre de samedi prochain n'est pas une affaire sûre pour le violet et blanc, car il aura le Toronto comme adversaire. Les Beachers n'ont pu digérer leur défaite du 13 juin et tous les supporteurs des torontoniens demandent à leurs favoris de prendre une revanche éclatante sur le National afin de leur faire oublier l'échec qu'a subi le Toronto à Maisonneuve, il y a deux semaines.

Comme on peut s'en rendre compte, le National n'a pas encore tout dans son sac et il devra se bien préparer s'il veut continuer sa marche triomphale vers le championnat de 1914.

LES JOUTES DE LA LIGUE DE LA CITE

LLES SE CONTINUERONT CET APRES-MIDI AU TERRAIN DU NATIONAL. — MASCOTTE VS. SAINT-LOUIS ET ATHLETIQUE CONTRE BALMORAL.

La Ligue de la Cité présente pour t après-midi un programme traordinaire. Les clubs qui la mposent sont tous d'une force à u près égale, et ils ont les uns mme les autres de très fortes am- tions. A mesure que la saison pro- esse, la lutte pour le champion- t se fait de plus en plus contes- e, et il n'est rien de plus intéres- nt que de suivre la bataille que se vrent les deux leaders actuels, les ascottes et les Athlétiques.

Les premiers rencontreront les aint - Louis, au National, à 3.30 m. Le duel sera certainement première valeur, étant donnée nimosité qui existe entre les ux "neufs". Jamais, les amateurs auront goûté à pareil spectacle. exhibition qu'ils nous offriront udra incontestablement celles que us a données depuis le commen- ment de la saison les profession- ls de l'Internationale.

En ce qui regarde la rencontre hlétique-Balmoral, c'est une ba- ille de stratégie, qui va se livrer tre les fins gérants Gadbois et Googan. Lequel l'emportera? us ne voulons oser aucun prono- , devant l'acharnement que pro- ettent de déployer les deux équi- s à vouloir remporter à tout prix t engagement.

Les leaders n'ont pas la tâche fa- le; qu'on se détrompe. Ils de- . Ils devront jouer pour gagner et pas s'endormir dans un excès de nfiance, qu'ils seront les premiers regretter durement, s'ils y tom- nt.

Les Mascottes et les Athlétiques t deux clubs à rencontrer qui nt bien déterminés à briser leur aîne de victoires, et il ne faudra s être démesurément surpris si la ctoire va se percher sur le dra- au des équipes de MM. Bisson et Googan. Les hasards d'une partie nt parfois incontrôlables, et il ut s'attendre à tout.

Tout Montréal, amateur de base- ll, se portera donc au National, ont jouer pour gagner et ne s s'endormir dans un excès de t après-midi, pour assister à deux rties sensationnelles et contestées possible. Il faut encourager nos mi-professionnels tout en ne yant qu'une bien modique admis- on.

C'EST MERCREDI L'INAUGURATION

Quelques jours à peine nous sé- rent des grandes fêtes que le club ampêtre Canadien donnera mer- edi prochain, à l'occasion de l'i- uguration de son magnifique cha- , à Montreal-Est. Le zèle dé- oyé par les officiers de cette po- laire association depuis quelques naines, est une garantie du grand ccès qui couronnera la cérémo- e de mercredi.

Les billets pour le banquet, fixés rois dollars chacun, se sont enle- s avec une rapidité extraordinai- . Il en reste cependant encore elques-uns qui partiront d'ici elques heures. Les membres, qui s'en sont pas encore procuré de- aient, de même que les actionnai- s, le faire au plus tôt, afin de ne s s'attirer des désagréments. Car, us croyons savoir qu'à partir de ndi, les billets qui n'auront pas retenus seront réservés aux rangers, amis du Champêtre.

Comme nous l'avons déjà dit, sir mer Gouin assistera à la fête en- uré d'un brillant état-major de rsonnalités éminentes de notre ovince. Le premier ministre pro- ncera un éloquent discours et ra suivi de plusieurs autres dis- gués orateurs.

Tout est donc prêt pour l'inaugu- tion du nouveau local du Cham- tre et l'on anticipe un succès co- sal. Menée à bien par un groupe officiers dévoués et zélés, la be- gne s'est effectuée avec une célé- é qui leur fait honneur.

Le Champêtre, dans ses luxueux partements, sera le club le plus derne peut-être de toute l'Amé- que. Il pourra recevoir ses visi- teurs de royale façon, comme il l'a fait dans le passé; mais il sera davantage à l'aise pour hospitaliser ceux qui lui feront l'honneur d'une visite.

DANS LA LIGUE DE CROSSE PROVINCIALE

Une partie dans la Ligue de Crosse Amateur de la Province de Québec est au programme d'aujourd'hui, à Saint-Pierre-aux-Liens, alors que le Caughnawaga se rencontrera avec le club de l'endroit dans une partie de ligue de la Section A.

Cette partie promet beaucoup d'émotions car on se le rappelle, le 7 juin, lors de la visite du Saint-Pierre-aux-Liens à Caughnawaga, la partie fut très contestée, et n'eût été pour le jeu du gardien des buts du Saint-Pierre, qui avait cette journée-là son "off-day", ces derniers seraient certainement revenus avec une victoire.

Le Saint-Zotique de la Section A de cette ligue ira à Valleyfield rencontrer le club de l'endroit et à cette occasion il a organisé une excursion qui partira de la gare Bonaventure à 9 heures de l'avant midi.

A une assemblée de cette ligue, vendredi soir, le club White Sox a été admis dans la ligue comme remplaçant le club Valleyfield, et commencera ses parties dimanche le 5 juillet. Il aura son terrain sur l'île Sainte-Hélène, et il compte nombre de partisans, ce club étant l'ancien club Cartier de la Ligue de la Cité.

LES STARS A CAUGHNAWAGA

Le club de baseball Star jouera à Coughnawaga cet après-midi avec le club des Indiens. Cette joute cause beaucoup d'intérêt pour les amateurs de Caughnawaga et Lachine, et l'assistance sera très nombreuse.

Tarbell sera dans la boite pour les Indiens et les Peaux-Rouges ont beaucoup de confiance en lui. Les Stars partiront à midi, et demi en face de la Place d'Armes, rue Saint-Jacques. L'équipe de Cecil Hart sera choisie parmi les joueurs suivants: Duplessis, Beaudoin, Deschênes, Carver, Innes, Stewart, Kavanagh, Watson, Abrahams, Hart, Morgan et Lavigne.

AHUNTSIC vs SOCIAL CANADIEN

Ces deux forts clubs dont la réputation n'est plus à faire, en viendront aux prises cet après-midi sur le terrain du club des amusements à Ahuntsic.

Depuis le commencement de la saison, ces deux clubs n'ont récolté que des victoires. Nul doute que chaque joueur fera l'impossible pour que son club conserve l'avantage.

L'entrée au terrain est gratuite.

HOCHELAGA VS SAINT-JEAN

Le club Hochelaga, de la Ligue de la Cité, se mesurera cet après-midi avec la fameuse équipe du gérant Normandin, de Saint-Jean. Ce sera certes une rencontre mémorable. Jusqu'ici les clubs de la Ligue de la Cité, Saint-Louis, Athlétique et Balmoral, n'ont pu forcer les Saint-Jean à accepter une défaite, les Hochelaga se proposent de faire mieux. Les Saint-Jean, par ailleurs, veulent accaparer le titre de champion amateur de la province de Québec et n'entendent pas baisser pavillon. Les spectateurs de la partie d'aujourd'hui à Saint-Jean ne manqueront pas d'émotions.

LE PRINCE DE TECK PROMU

Londres, 27.—Le prince Alexandre de Teck, major dans le 2ème Régiment des Life Guards, est sur le point d'être promu au grade de lieutenant-colonel avec demi-solde.

Le lieutenant L. G. Moore, des Carabiniers du roi, a été nommé, disent les journaux, A. D. C. du gouverneur de Terreneuve.

LES FRAPPEURS DES LIGUES MAJEURES

Les pourcentages au bâton des joueurs des ligues majeures publiées aujourd'hui nous apprennent que Charlie Carr, autrefois du club Toronto de la ligue Internationale, et plus tard gérant d'un club de l'Association Américaine, est en tête des frappeurs de la ligue Fédérale depuis qu'il s'est joint au club Indianapolis. C. Walker, du Saint-Louis, et Ty Cobb, du Détroit, viennent dans la ligue Américaine tandis que le meilleur frappeur de la ligue Nationale est Robertson, du club New-York. McAllister, du Rochester, est en tête de l'Internationale.

Voici leur classement dans leur ligue respective:

LIGUE AMERICAINE

C. Walker, Saint-Louis	349
Ty. Cobb, Détroit	249
Vitt, Détroit	333
Baker, Philadelphie	326
Crawford, Détroit	325
Jackson, Cleveland	323

LIGUE NATIONALE

Roertson, New-York	405
C. Miller, Saint-Louis	364
Hummel, Brooklyn	362
Steel, Saint-Louis	357
Dalton, Brooklyn	348

LIGUE INTERNATIONALE

McAllister, Rochester	500
Mays, Providence	394
Walsh, Rochester	391
Jamieson, Buffalo	381
Kritchell, Buffalo	370
McConnell, Buffalo	344
Schultz, Rochester	330
Cree, Baltimore	330
Dale, Montréal	325

POURCENTAGES DES CLUBS

Ligue Américaine

Philadelphie	259
Détroit	251

Ligue Nationale

Philadelphie	266
New-York	261

Ligue Internationale

Baltimore	274
Toronto	269

SUICIDE A LA GARE BONAVENTURE

UN INCONNU SE FAIT SAUTER LA CERVELLE AVEC UN REVOLVER, A LA CONSIGNE.

Un peu après 3 heures samedi après-midi, à la gare Bonaventure, un inconnu, à la consigne, s'est suicidé à l'aide d'un revolver.

La victime, qui paraît âgée d'environ 45 ans, avait une moustache grisonnante, le teint coloré et portait une valise et un paquet. L'expéditeur des trains, M. Ames, qui se trouvait tout près de là, sursauta au bruit de la détonation et se précipita sur l'inconnu, qui était tombé sur le plancher, foudroyé : la balle lui avait fracassé la tempe droite.

Le cadavre est à la morgue et rien n'a été trouvé sur la personne du mort qui permette de l'identifier.

LA PESTE DES ABATTOIRS

Sept poursuites ont été prises par la cour du Recorder, devant ce même tribunal, samedi, contre la compagnie des abattoirs de la rue Frontenac et de la rue Mill. Les plaintes sont formulées en vertu de la loi d'hygiène publique contre laquelle les abattoirs seraient depuis longtemps en contravention en ne prenant pas les mesures nécessaires pour empêcher les mauvaises odeurs qui s'échappent de leurs cours et usines.

Des poursuites semblables seront ainsi prises tous les jours tant que les abattoirs n'auront pas pris des mesures pour se conformer à la loi. La première sera plaidée le 2 juillet.

POUR LES VICTIMES DE SALEM

ON ESSAIE DE REUNIR LES FAMILLES QUE L'INCENDIE DE SALEM A DISPERSEES.

(Service de la Presse Associée)

Salem, 27. — Le comité exécutif qui se compose de 14 membres chargés de s'occuper des secours immédiats à apporter aux sinistrés est entré en séance aujourd'hui.

On a tout de suite résolu d'exclure les journalistes.

Le comité a continué son travail en essayant de réunir les familles que l'incendie a dispersées. Plusieurs enfants ont ainsi été rendus à leurs parents.

COLLISION PEU GRAVE

L'ALEXANDRIA ET LE QUERIDA, QUI SE TAMPONNENT, NE SUBISSENT PAS DE DOMMAGES SERIEUX.

(Service de la Presse Associée)

Kingston, Ont., 27. — Le steamer "Alexandria", allant de Kingston à Charlotte, est entré en collision vers deux heures ce matin avec le steamer "Querida", chargé de bois de pulpe.

Ni l'un ni l'autre des deux navires n'a subi d'avarie considérable.

MARGUERITE DE KERONARD

Une chanson vient d'être écrite
En dialecte léonard,
Une chanson sur Marguerite
De Kero..ard.

C'était la plus riche héritière
Qu'on connût chez nos paysans.
On l'a menée au cimetière
A vingt-deux ans.

Margot, Margot, que je te gronde
Où sont passés ta lèvre en fleurs,
Tes fins cheveux, ta gorge ronde
Et tes couleurs ?

C'est votre faute à vous, ma mère,
On vous l'a dit et répété :
Rien n'est, hélas ! plus éphémère
Que la beauté.

A quoi me sert d'être jolie
Comme un fruit mûr en sa saison
Si par vos ordres l'on m'oublie
A la maison ?

Le plus beau tissu devient loque,
C'est le destin de nos appas,
Mariez-vous quand c'est l'époque ;
N'attendez pas !...

Je veux qu'on m'enterre un diman-
Creusez ma tombe et semez-y [che.
De l'aubépine, de la pervenche
Et du souci.

Pour vous dont les coeurs infidèles
Ont fuit tout à coup de mon toit
Comme on voit fuir les hirondelles
Au premier froid,

Puisque aujourd'hui dans nos cam-[pagnes
Fermier, gentilhomme ou valet
Vous avez trouvé les compagnes
Qu'il vous fallait,

O jeunes gens de ma paroisse
Je prierai Jésus mon Seigneur
Qu'il favorise et qu'il accroisse
Votre bonheur !

Et maintenant, sonnez l'antienne,
Oignez mon corps d'ambre et de [nard
Je n'ai plus rien qui me retienne
A Keronard...

Elle mourut sur ces paroles
Un soir que les vents attiédis
Jouaient dans les branches des sau-
De profundis ! [les...

Charles LE GOFFIC.

CETTE APRES-MIDI ET CE SOIR

CONCERTS POPULAIRES.

La liste longue des solistes d'aujourd'hui, dimanche, au Monument National, en matinée et en soirée, comprend les noms de Mmes H. Fairgrive et H. Pelletier; de Mlles E. Filiatreault, S. Geoffrion, M. Laflèche, Alice Raymond, S. Turcotte; et de MM. A. J. Brassard, T. Abran, G. Gauthier, J. A. Lortie, L. Lacouture, J. J. O'Reilly, A. Plamondon, L. Plouffe et E. Sainte-Marie.

Les oeuvres inscrites aux deux programmes, comptent parmi les meilleures de Ls. Aubert, Barbirolli, Chs. Baudoin, Brahms, Chabrier, Eric Coates, Dorel, Th. Dubois, H. Février, Cesar Franck, Edw. German, Chs. Gounod, Itasse, Lacôme, Letorey, Lohr, G. Hue, Perilhou, Pessard, Saunderson, Schlésinger, R. Schumann, Wekerlin, etc.

Pour la matinée comme pour la soirée il reste encore d'excellentes places à 25, 20, 15 et 10 sous. Celles d'un prix plus élevé sont toutes vendues.

La matinée commencera à 3 hrs et la soirée à 8 hrs 30.

Un certain nombre de billets ont été réservés pour n'être vendus qu'à la porte.

L'organisation des Concerts Plamondon n'a rien épargné pour faire de ces deux festivals populaires l'événement le plus digne de clore une saison qui a été particulièrement fertile en succès pour son oeuvre.

UN ATTRAYANT SOMMAIRE

C'est celui de la *Revue française* du 31 mai, qui réunit quantité de noms aimés du public. Qu'on en juge pas une simple énumération. La couverture est signée de Hansi, le grand artiste alsacien à qui le gouvernement allemand fait payer si chèr ses sentiments français. Le *Courrier de Paris* est d'Henri Lavedan, de l'Académie française : il traite de l'*Exposition canine*.

A signaler encore: un récit inédit de Georges d'Esparbès, *le Rhin*, (avec deux compositions de Carrey); des vers d'Edmond Rostand, de l'Académie française, et de Gauthier-Ferrières; une conférence de Victor Delbos, de l'Institut ; une étude très bien documentée et illustrée de Georges Silber sur les *Forces navales de la Russie;* une passionnante nouvelle hongroise de Noël Bangor: *Le Sang bleu*, et toutes les chroniques d'actualité signées : Jacques Duval, Elisabeth Régnier, J. du Ponteray, Jacques Boyer, G. de Lafreté, etc.

La *Revue Française paraît* chaque semaine sur 32 pages. Amérique du Nord: un an, $3.50 — Librairie Langevin et l'Archevêque, 8, rue Saint-Jacques, Montréal.

Pour 30 c., la *Revue Française* délivre des abonnements d'essai d'un mois donnant droit à quatre magnifiques numéros de 32 pages illustrées.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE CRITIQUE DES IDEES ET DES LIVRES.

SOMMAIRE DU 10 JUIN 1914.

Notes pour le centenaire de 1814, M. de Roux.

Les poètes et le néo-classicisme, Henri Clouard.

Les cas de conscience de Barthélemy, François Renié.

Le premier Péché, nouvelle par Henri Menabréa (1).

Notes politiques. — Chroniques. — Notes et documents. — Notes de théâtre. — Notes d'art. — Revue des revues. — Les livres.

155, Boulevard Saint-Germain, Paris.

POURQUOI ?

Payer $25.00 ou $35.00 pour vos

COMPLETS

Quand notre tailleur vous fera, sur mesures, des tissus importés les plus nouveaux, un complet d'ajustement parfait et du meilleur fini, pour . . . **$20.00**

. . . . . .

Notre satisfaction : Qualité, coupe et fini, ou l'argent remis

McComber & Cummings,

373 RUE SAINT-PAUL, ANGLE SAINT-SULPICE

Ouvert le samedi après-midi.

COMMERCE INDUSTRIE FINANCE

LE HOLLINGER A 14

LE MARCHE EST LENT ET SANS INTERET, A LA BOURSE DE MONTREAL. — LE CANADA STEAMSHIPS A 11¼. — LE RICHELIEU COTE 85. — LE TEXTILE SE TRAITE A 67¾. — LA MATINEE A NEW-YORK. — LA BOURSE DE LONDRES. — L'EMPRUNT FRANCAIS. — LA MORT DE M. E. W. COX. — DERNIERES INDICATIONS.

A la Bourse de Montréal, ce matin, les cours étaient plutôt fermes, et même un peu en hausse, quoique les joueurs aient été rares. Le volume des affaires souffre de ce délaissement. La morne lenteur des jours derniers se continue: c'est la période des voyages d'agrément, et des villégiatures. Le petit spéculateur ne se montre pas plus empressé que le gros capitaliste, et le marché tombe dans le marasme.

L'action ordinaire Canada Steamship était en léger progrès à 11 3-8 et 11 1-4. Son action de capital a fait aussi une avance appréciable, passant de 67 1-2 à 67 3-4. Le Richelieu et Ontario s'est négocié à 85.

Dans le groupe des valeurs industrielle, notons une amélioration du Textile à 67 3-4, et la continuelle fermeté du Ames-Holden, qui marque perpétuellement 9.

Le Cement a une très bonne tenue à 28 1-4 — cours précédent.

Le Hollinger s'est vendu 19.00 ce matin, et le Shawinigan 131 1-2. Quelques parts du Spanish River et du Twin City ont été échangées respectivement à 12 1-2 et à 103.

Wall Street, 27. — Quelques rares changements ont été enregistrés pendant les premières opérations de bourse. Des nouvelles officieuses de Washington indiquant qu'un nouveau délai serait apporté dans la publication de la décision des taux du fret a restreint au minimum le volume des affaires.

LE SOUFFLAGE DU VERRE

L'INVENTION D'UNE MACHINE A CET EMPLOI A FAIT DIMINUER LA MAIN-D'OEUVRE.

La machine à souffler le verre a été inventée en Amérique en 1903, mais c'est seulement en ces dernières années qu'elle a révolutionné l'industrie des bouteilles.

En 1906, il existait 8 machines aux Etats-Unis; il y en avait 36 en 1908. On en compte aujourd'hui 136 qui produisent chacune 111 grosses et demie, soit environ 16,000 bouteilles par journée de vingt-quatre heures. La production totale en 1911 a atteint 3,575,000 grosses.

La main-d'oeuvre a naturellement baissé dans des proportions considérables. Tandis que, de 1900 à 1910, la force motrice employée dans les fabriques de bouteilles augmentait de 40 pour cent, l'effectif global du personnel ne s'accroissait que de 7 pour cent. Et, au lieu de 10.000 souffleurs en 1905, il n'y en a plus que 7,200 en 1911. Aussi, prévoit-on que, dans peu d'années, cette profession spéciale aura complètement disparu aux Etats-Unis.

M. E. W. COX EST MORT

Toronto, 27. — Un cablogramme annonçant la mort de M. E. W. Cox, président de la Canada Life, survenue à Falkestone, Angleterre, a été reçu au siège social de cette société, ce matin.

M. Cox avait subi une opération à la gorge et son état semblait s'améliorer, mais une hémorragie a précipité sa fin.

L'EMPRUNT FRANCAIS

Paris, 27 — Le nouvel emprunt français de $160,000,000 a déjà été souscrit quinze fois, bien que l'émission à 91 n'en ait été annoncée qu'il y a deux jours seulement. La réception faite à ces coupons, tant par le public émetteur que par les banques, surpasse de beaucoup l'attente du gouvernement. La date de l'émission est encore éloignée de plus d'une semaine et l'offre qui l'accueille constitue un véritable record.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 27 — Les disponibilités et les taux de l'escompte étaient sans activité, aujourd'hui. Le marché des stocks était ferme, mais le volume des transactions minime. Le Kaffirs, sous les achats de Paris et même locaux, a été la valeur favorite. Les obligations brésiliennes ont été solides et le bon marché du crédit soutenu.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Cie., banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Insurance.

STOCKS	Dem.	Offre.	STOCKS	Dem.	Offre.
Bell Tél.	148	145	Nor. Ohio	...	...
Brazilian & P	77⅞	77	N.S. S.& Cl.	51½	51
Can. Car.	50	48	" pfd.	...	...
" pfd.	100	97½	Ogilv. Mill.	114	113¾
Can. Cem.	28⅝	28¼	" pfd.	...	...
" pfd.	92	89	Ott. L.& P.	145	143
Can. Cot. L.	26	25	Penmans.	50	45
" pfd.	75	73	Québec Ry	14	12⅝
Ca. Convert	...	86	R.& O.N.C.	85½	85
Can. Pacif.	192½	192	Shawinig.	131½	131¼
" New	...	...	Sherwin W	56	50
Can. Loco.	...	...	" pfd.	103	98
" pfd.	...	...	Sp.a.Riv.Co	12	10
Crown Res	1.05	1.03	" pfd.	...	82
Dét. El Rv	67½	67	St. Co. of C.	15	13½
Dom. C. Co.	83	80	" pfd.	...	...
Dom. I. pfd	80	78	Tor. Ry.	128½	127½
Dom. S. Cor.	22⅝	22½	Tooke Bro	...	13
Dom Park.	...	...	" pfd.	65	...
Dom. T. C.	67⅝	67	Tuck. Tob.	29½	29
" pfd.	...	102½	" pfd.	...	92
Dul. S. S. & A	...	...	Twin City.	106	102
" pfd.	...	...	" pfd.	...	...
Dul. Sup.	...	...	Winn. Ry.	191½	190
E. Can. Po.	...	...			
Gould M'fg	...	...	Banques —		
" pfd	...	...	Br. No. Am.	...	...
Goodw. Co	...	...	Commerce	205	204
" pfd.	82	...	Dominion.	...	...
Hill. Collie.	25	22	Hamilton.	...	...
Ill. Trac. pd	62	59	Hochelaga	150	149
Laur. Com.	177	176	Impérial	...	...
Lof. Wd. C.	...	129	Merchants	...	...
" pfd.	...	...	Molsons	202	199
MacDo. Co.	12¾	10	Montréal.	231	230
Mack. Cm.	82	79	Nationale	...	...
" pfd.	70	67	Nova-Scoti	...	...
Mex. L. & P.	44	42	Ottawa	...	...
" pfd.	...	...	Québec	...	...
M.& S.-P.	128	122¾	Royal	...	220
" pfd	...	...	Standard	...	...
M. L. H. & P.	227	226½	Toronto	207½	...
Mt. Cot. Ltd	52⅜	50	Union	141	140
" pfd.	100	97		...	...
Mon. Tr. Co	137	...		...	...
Mnr. Tram	220	215		...	...
Nipissing	...	...		...	...

VENTES DE SAMEDI APRES-MIDI

ACTIONS ORDINAIRES

Can. Steamship Lines—25 à 11 3-8, 50 à 11 1-4.
Rich. & Ont.—100 à 85.
Shawinigan—25 à 131 1-2.
Twin City—25 à 103.
Twin City Rights—131 à 1-8, 5 à 3-16.
Ames Holden—185 à 9.
Canada Cement—100 à 28 1-4.
Dom. Textile—25 à 67 3-4.
Hillcrest—5 à 22.
Ogilvie—25 à 114.
Scotia—35 à 51.
Spanish River—10 à 10 1-2.

ACTIONS PRIVILEGIEES

Canada Cement—1 à 89, 25 à 90.
Can. Steamship Lines—25 à 67 3-4, 12 à 67 1-2, 145 à 67 3-4, 30 à 68.
Ogilvie—: à 113.
Steel Co. of Can.—5 à 73.

OBLIGATIONS

Bell Telephone—$1000 à 99 3-4, $1000 à 99 3-4.

BANQUES

Commerce—23 à 205, 4 à 205.
Nova Scotia—2 à 265.

MINES

Hollinger—65 à 19.00.
Nipissing—10 à 6.25.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fourni par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

STOCKS	Dem.	Offre.	STOCKS	Dem.	Offre
Amal. Cop	68⅛	68¼	Mex. Petro	...	...
Am. Be. Sug	25¼	25¼	N.-Yor. Cen	88	88⅛
Amer. Can	26⅝	26⅞	N.Y.O.& W	23	23
Am. Cr. & F	50¾	50¾	Norf. & We	...	...
Amer. Ice	...	...	Nort. Pacif	108⅜	108⅝
Amer. Loco	...	...	New Have.	64¾	64¾
Am. Sm. & R	...	...	Pennsylva.	109⅞	109⅞
Amer. Suga	...	...	People. Gas	119	119
Anaco. Mg	...	...	Reading	161⅝	161¾
At. T. & S. F	98	98	Rock. I-lan	2	2
Balt. & Ohi	89⅞	89½	" Pr.	...	...
Bath. Steel	...	...	South. Pac.	93⅞	94⅛
Bo. Ra. Tr.	20	20	South. Rail	23⅝	23⅝
Can. Pacif.	192½	192	" Pr.	...	...
Cen. Leath.	35	34½	Third Ave.	40⅛	40⅝
Ches. & Ohi	50	49⅝	Twin City.	...	...
Ch. M. & S. P	98	97¾	Unio. Pac.	152¾	152⅞
C., F. & I	...	...	U.S. St. Cor	58¾	59⅛
Con. Gas	...	...	" Pr.	109	109
Del. & Hud	146⅞	146	Utah Cop.	...	...
Den. & R. G.	...	...	Vir. Chemi	...	...
" & R. G. pr	...	...	W't. Union	...	...
Det. Un. Ry	...	...	W't'h. Elec	...	...
Erie. Com.	27⅞	27⅝	woolworth	...	...
Gr. Nor., pr	124¼	122⅝	" Pr.	...	...
Illin. Centr.	112¼	112⅝	...	...	...
Inter-Metr.	...	...	...	...	...
" Pr	61¼	61¾	...	...	...
Leh. Valley	144¾	133¾	...	...	...
Lou. & Nas.	137	137	...	...	...
Mi. s. P. & s.	...	...	...	...	...
M. K. & T.	...	...	...	...	...
M. & Pacif.	16⅝	16¼	...	...	...

LE CAFE A JAVA

La récolte du café à Java, pour l'année 1913, a été évaluée à 476,313 sacs, contre 564,585 en 1912. Pour 1914 les estimations n'ont pas encore été faites, mais on croit que la sécheresse y sera préjudiciable.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

CANADIAN PACIFIC

PORTLAND, OLD ORCHARD, KENNEBUNK

Ls. Gare Windsor . . †9.00 a.m. *9.05 p.m.
Ar. Portland . . . . †7.55 p.m. *6.30 a.m.
Ar. Old Orchard . . †8.44 p.m. *7.11 a.m.
Ar. Kennebunkport . †9.35 a.m. †7.58 a.m.

Service direct de wagons-lits et palais.
† Tous les jours exc. le dimanche.
* Tous les jours.

EXCURSIONS DE COLONS

Tous les mardis jusqu'au 27 octobre. Billets bons pour soixante jours. Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires. 9.45 a.m. 9.45 p.m.

BILLETS DE FIN DE SEMAINE MAINTENANT EN VENTE

NOUVELLE LIGNE SUR LE BORD DU LAC POUR TORONTO

Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborne, Port Hope, Newcastle, Bowmanville, Oshawa, Whitby.

Quitte la gare Windsor à 8.45 a.m., à partir de lundi, le 29 juin.

ROUTE DES LACS VERS L'OUEST

Les bateaux quittent Port McNicholl tous les jours, excepté le vendredi et le dimanche. Pour faire raccordement les trains quittent la gare Windsor à 10 p.m., 10.50 p.m. la veille.

FETE DE LA CONFEDERATION

Billet simple

Départ le 1er juillet; retour le 1er juillet.

Billet et un tiers

Départ le 30 juin et le 1er juillet; limite de retour, le 2 juillet.

SERVICE SUPPLEMENTAIRE

de la gare Viger le 30 juin

5.30 p.m., pour Labelle.
11.15 p.m., pour Sainte-Agathe.

De la place Viger, 1er juillet

10.05 a.m., pour Saint-Jérôme.
9.30 a.m., pour Lachute.
10.00 a.m., pour Joliette.

De la gare Windsor, 30 juin

3.45 p.m., pour Sherbrooke.

Quitte Gare Windsor, 1er juillet

11.00 a.m., pour Pointe-Fortune.

BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques Tel. Bell, Main 3125
Hotel Windsor, Carré Place Viger et de la Rue Windsor

FETE DE LA CONFEDERATION

CANADIAN NORTHERN

1er Juillet 1914

Le prix d'un billet simple de première classe aller et retour le mercredi, 1er juillet, 1914.

Le prix d'un billet simple de première classe et un tiers, pour l'aller et le retour, départ mardi, le 30 juin et mercredi le 1er juillet; limite de retour, le 2 juillet 1914.

EXCURSION SPECIALE.

$3.50 de Montréal à Québec et retour.

Départ le 4 juillet; retour par le train du matin, le 7 juillet.

EXCURSIONS DE COLONS.

Des taux spéciaux d'excursion dans l'Ouest Canadien sont en vigueur. Départ chaque mardi jusqu'au 27 octobre 1914. 35,000 Homesteads gratuits le long des lignes du Canadien Nord. Renseignez-vous ou faites venir des indicateurs, brochures, etc.

230 rue Saint-Jacques
Main 6570.
Gare rue Sainte-Catherine Est
Lasalle 141.

MONTREAL-BRISTOL

Royal Edward -- Royal George

Prochain départ — Mardi, 30 juin

Orchestre tous les jours

Commodités et cuisine excellentes. Pour taux de passage et renseignements complets, consultez la

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS, LIMITED

226 rue Saint-Jacques; M. 6570 ou n'importe quel agent de navigation.

PHILOSOPHIE

"Il ne faut pas, dit la sagesse des nations, il ne faut pas vivre pour manger, mais il faut manger pour vivre."

La nourriture est nécessaire pour entretenir la vie, c'est bien connu; mais il ne faut pas faire de la dégustation le but unique de sa vie. Ce proverbe, ainsi expliqué sans aucune exagération, peut paraître d'une utilité morale contestable, parce qu'il ne semble pas qu'un homme raisonnable puisse croire qu'il a rempli toute sa vie quand il s'est rempli le ventre. Cependant, il a sa raison d'être et si tout le monde l'avait médité, plusieurs se seraient épargné de cruelles indigestions.

Il ne faut pourtant pas tomber dans l'excès contraire et vivre, comme on dit, d'amour et d'eau claire. Mais, dans cela comme en toutes choses, il faut savoir y mettre la mesure. Sans vivre pour manger, on peut aimer bien manger; et, tout en mangeant pour vivre, on peut bien vivre en mangeant des aliments sains, bien préparés, agréables au goût.

Ce problème a été résolu pour tous ceux qui mangent en ville, par M. Bonneville, qui vient de se porter acquéreur du restaurant de la Sauvegarde, angle des rues Notre-Dame et Saint-Vincent (sous-sol). C'est là qu'on mange bien pour bien vivre.

CARTES D'AFFAIRES

IMMEUBLES

H. BEAUREGARD

Entrepreneur Général en Construction

Tél. Bell Main 735 — 70 rue Saint-Jacques MONTREAL

Achetez immédiatement avant que le Canadian Northern établisse son service régulier entre Montréal et Saint-Eustache.

SACHEZ DONC EN PROFITER

Si vous attendez à cette époque pour acheter des terrains du

PARC SAINT-PAUL SAINT-EUSTACHE

VOUS PAIEREZ DE

25% A 50%

PLUS CHER.

Ces lots se vendent très rapidement, parce qu'ils sont les plus élevés, et en même temps les plus près de la gare projetée du Lac des Deux-Montagnes, de la rivière des Mille-Iles. Les lots les plus éloignés de la rivière sont situés vis-à-vis le centre du village de Saint-Eustache.

Le trajet entre la gare de Montréal, et celle de Saint-Eustache sera d'environ 25 minutes, et, sans aucun doute à un prix relativement bas.

Tous les propriétaires ont droit de passage au bord de l'eau.

Pour plus amples détails, s'adresser à

F. PAUL, Courtier

Tél Main 6544. Edifice La Sauvegarde, 92 Notre-Dame Est, MONTREAL

ON DEMANDE DES AGENTS

COMMENT DEVENIR PROPRIETAIRE

Tout locataire peut devenir propriétaire en appliquant le montant de son loyer au paiement d'une propriété. Toute propriété à Montréal se paie par ses propres revenus dans l'espace de douze à quinze ans. Pourquoi enrichir toujours le riche? devenez donc propriétaire. Notre compagnie n'a pour unique but, que de faire de ses membres adhérents, des propriétaires. Les nombreuses inscriptions indiquent que notre proposition est bien comprise.

Demandez la brochure explicative.

LE CRÉDIT MONTRÉAL LTÉE, 1002 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 5879

Président, Aimé Handfield, M. D.; vice-président, L. A. Saint-Julien, C.R.,; secrétaire-trésorier, Henri Foucreau.

Représentants demandés.

COMMERCE

Téléphone Main 1466 — F. A. BOUCHER, Propriétaire

BOUCHER & MERCIER

MARCHANDS-TAILLEURS

292 BOULEVARD ST-LAURENT (Monument National) MONTREAL

I. L. LAFLEUR

LIMITEE

Importateurs de

Quincailleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline

362-366 NOTRE-DAME OUEST

43 a 57 rue Dupré, Montréal

Téléphones : au magasin :
Bell Main 2220. Marchands 543
Au bureau : Bell Main 4161
Résidence—Bell : Mount 3510 Ring 3
Notre-Dame-de-Grâces

LA SUBSTANCE DU TRAITE HAY-PAUNCEFOTE

M. David Jayne Hill, ancien ambassadeur à Berlin, publie, dans le " Saturday Evening Post ", une étude sur le traité Hay-Pauncefote, expliquant et commentant les faits essentiels de cette convention si âprement discutée aux Etats-Unis où tout ce qui concerne le Canal de Panama soulève actuellement les plus vives controverses.

Quels sont les droits respectifs de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'après le traité Hay-Pauncefote ?

" Le Sénat s'était refusé à ratifier le premier traité conclu en 1900, le secrétaire Hay reprit les négociations sur une base nouvelle : le canal serait exclusivement américain, on pourrait le fortifier. Sa neutralisation ne serait admise que comme un principe général ne pouvant atteindre les droits de ses propriétaires aussi longtemps qu'ils réserveraient aux neutres un traitement égal pour tous. La Grande-Bretagne et les autres nations auraient les mêmes prérogatives et les Etats-Unis resteraient seuls maitres de leur territoire. "

Tout l'esprit du traité se résume ainsi : le canal resterait américain. Les énormes frais de construction seraient supportés par l'Amérique qui le défendrait, le contrôlerait, le dirigerait suivant les circonstances. L'Angleterre, libérée de toute responsabilité, le serait aussi de toute surveillance.

M. Hay ne prévoyait donc aucune difficulté pour la défense du canal et les restrictions qui limitainet l'action des neutres ne semblaient pas pouvoir s'étendre aux Etats-Unis.

" Les articles du traité contiennent presque exclusivement des interdictions qui ne sauraient viser les possesseurs du Canal dont l'intérêt évident consiste à veiller sur l'application de ces articles et non à les violer. Par exemple, songeraient-ils : à bloquer le Canal, à commettre, à l'intérieur, des actes d'hostilité, à ravitailler les vaisseaux ennemis, à retarder le transit, à protéger le transport des munitions de guerre, etc., etc.

Ces règlements ne pouvant viser les Etats-Unis, on ne peut donc admettre qu'ils soient compris parmi ces puissances " qui ont consenti à observer ces clauses. "

Si les termes du traité Hay-Pauncefote semblent ambigus, ajoute l'auteur, que notre gouvernement y ajoute une clause nouvelle et exige des puissances qui se disposent à utiliser leur droit de passage qu'elles consentent à payer, sur leur trésor respectif, les sommes nécessaires pour combler le déficit annuel du Canal. On pourrait les proportionner au gros tonnage des vaisseaux voguant sous leurs pavillons nationaux.

Cette flèche du Parthe vise directement l'Angleterre.

EMPLOYES

Devenez capitalistes !

Vous savez fort bien que les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire quotidien, achetez des contrats dans le "PRET IMMOBILIER, Limitée", et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré : l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Le capital qui vous est avancé est remboursable à raison de $5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure explicative.

AGENTS DEMANDES.—Le "PRET IMMOBILIER, Limitée", n'a pas encore d'agents dans tous les districts et est disposée à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

" LE PRET IMMOBILIER LIMITEE "

CHAMBRE 30, EDIFICE DANDURAND,

Coin St Denis et Ste Catherine.

Tél. Bell Est 5779.

BUREAUX A LOUER

Très jolis bureaux, très adaptés pour avocats, notaires, industriels, agents d'immeubles, etc., aussi salles pour euchres, assemblées, etc. S'adresser au plus populaire marchand de chaussures de la partie Est.

ZOEL LAVOIE

879 RUE ONTARIO EST

Tél. Est 4586.

PETITES ANNONCES

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes.

POUR VOUS, MESDAMES

LA MODE DES COLS

Si vous pénétrez dans un grand magasin, vous apercevez un tout petit comptoir, un comptoir de rien du tout, mais il frappe votre vue par la foule qui l'entoure; on se bat, on se bouscule, les vendeuses ne savent plus qui entendre... C'est le comptoir des cols, tout simplement. Et l'encombrement autour de ce comptoir se retrouve dans tous les magasins, dans les plus élégants comme dans les plus modestes.

C'est que la mode de juin 1914 se caractérise surtout par ses encolures. Celles-ci, comme toutes les frivolités nouvelles, ne sont, bien entendu, point inédites, mais ressuscitent à nos yeux charmés une ou plusieurs époques.

La mode des cols est, d'ailleurs, une des plus importantes qui soient, car l'encolure varie la physionomie du tout au tout, suivant qu'elle enserre le cou ou le dégage.

Depuis quelques années déjà, lisons-nous dans *l'Art et la Mode*, nous avions adopté les corsages décolletés, laissant à la nuque toute sa sveltesse, ce qui rajeunissait étonnamment les femmes; mais celles-ci, étant avant tout capricieuses, s'en sont un jour lassées, et les cols ont revécu, hauts, embarrassants, quoique, à tout prendre, encore assez seyants comme coupe et point trop laids comme combinaisons. Notre fantaisie semble actuellement avoir jeté son dévolu sur les encolures jadis chères à Marie de Médicis, c'est-à-dire assez évasées pour permettre à la tête d'apparaître fort petite au milieu du linge raidi.

Nous sommes donc aux cols échancrés, qui se terminent par des pointes menaçantes, s'éloignant du visage comme les crocs conquérants d'une moustache de gendarme.

Nous coubinons ainsi toutes nos blouses, et même, afin de porter ces cols empesés, nous avons adopté définitivement — pour l'été, du moins — les gilets un peu masculins, qui, jusqu'ici, ne se portaient qu'en tenue extra-matinale, tandis qu'ils accompagnent aujourd'hui toutes nos robes.

Il y a une grande analogie entre nos encolures actuelles et les cols paysans, que les campagnards fixent à leur blouse bleue, avant de se rendre au bourg. Leur différence n'est marquée que par le visage qu'ils encadrent et qui, là-bas, paraît aussi rude qu'il est charmant ici.

A côté des cols à pointes, nous voyons aussi frissonner, sur les corsages, des cols japonais, sorte de cols-halls modifiés, et qui s'écartent beaucoup de la nuque, bien qu'ils reposent complètement sur les épaules.

Il y a une douzaine d'années, les femmes adoptèrent le col droit empesé; bientôt elles s'en fatiguèrent et le laissèrent à leur femme de chambre.

Les cols que nous portons aujourd'hui sont beaucoup plus gracieux, convenons-en. Ils ont d'abord de la variété et de la fantaisie, qualités primordiales, parce qu'ils laissent aux colifichets toute leur personnalité — c'est-à-dire tout leur chic! Nous en voyons de formes multiples et de combinaisons charmantes, car ces cols se sont petit à petit allongés en guimpes, et nous portons ceux-là et celles-ci avec toutes nos robes. Lorsque cette frivolité doit accompagner un "tailleur", elle est alors unie et un peu masculine; pour les toilettes habillées, au contraire nous y ajoutons plissés et dentelles.

La Vraie Mode confirme ce que nous disions au début de cette chronique, en observant qu'il n'est pas à l'heure actuelle un costume qui ne s'agrémente de la note fraîche claire et gaie d'un gilet ou d'un col de lingerie:

Le col plus ou moins Robespierre, plus ou moins genre "gars normand", en organdi blanc, en double, parfois bordé d'un jour, le plus souvent au bord uni, net, simplement rentré, est très en faveur. Il paraît même avoir eclipsé tous les jabots, tous les rabats du monde, sauf sur certaines blouses où ceux-ci conservent encore une place qu'on ne saurait guère leur disputer, tout en restant moins importants que ces dernières saisons. Plus discrets, ils épaississent moins le buste et l'éventail de leurs plis à peine creux s'évase sans fournir une ampleur exagérée qui nuirait à l'ensemble.

Les cols en organdi — parfois aussi en piqué à larges côtes — se complètent assez fréquemment de revers longs et étroits qui semblent boutonnés sur la veste même par quelques boules d'ambre assez importantes ou par des boutons de jais noir taillé. Cols et revers devront, pour être d'un entretien facile, demeurer indépendants, c'est-à-dire qu'ils seront fixés à l'intérieur du vêtement par des boutons-pression. De cette façon, pas besoin de découdre et de recoudre lorsqu'il s'agira de rendre à ces menus acessoires, dont la beauté réside en une blancheur toujours éclatante, la fraîcheur du neuf.

Certains gilets, plus ou moins longs, à forme droite ou croisée, à pointes allongées beaucoup plus bas que la taille ou à basque descendant bas sur le devant de la jupe, sont également en organdi ou en piqué. Tout plats, tout droits, sans aucune garniture et n'ayant pour toute originalité que leur forme même, pour tout agrément que les taches jaunes ou noires que font les boutons qui les garnissent, ces gilets sont cependant d'un chic incomparable et ils semblent le complément indispensable au tailleur bleu marin que chaque élégante possède en cette saison.

Sans doute, ces cols et ces gilets doivent être nettoyés très fréquemment pour demeurer jolis et frais, mais qu'on ne s'effraie pas, leur entretien n'est point coûteux, puisqu'un simple savonnage suffit à leur rendre leur blancheur, qu'un simple bain dans un peu d'amidon cuit leur redonne l'apprêt du neuf et que tout ce petit travail, point compliqué du tout, peut être pratiqué à la maison.

Il arrive assez souvent que, pour compléter cette garniture de lingerie, on ajoute aux manches des vestes d'amusantes petites manchettes, toujours en même tissu, se fermant absolument comme les manchettes masculines à l'aide de boutons doubles à chainette, assortis au boutonnage du gilet. Ces manchettes comme le col rabattu, sont fixées à l'intérieur du vêtement par des boutons-pression.

Possédez-vous, demande *le Petit Echo de la Mode*, un de ces mouchoirs d'autrefois en fin linon, brodé au plumetis de Nancy de fleurettes et de rinceaux, un des luxes de nos grand'mères?

Si oui réjouissez-vous, car ces mouchoirs reviennent à la mode et sont, en ce moment, très recherchés chez les antiquaires qui les ont collectionnés. Les grands couturiers les paient à prix d'or. Car ces mouchoirs sont utilisés comme cols. Nos plus élégantes robes d'été seront ornées de ces cols. Avec un mouchoir on fait deux cols. Les deux pointes se trouvent sur chaque épaule. On n'a pas besoin de se préoccuper de l'arrondi. Les cols d'aujourd'hui sont droits derrière et ne se coupent plus en forme. Une moitié de mouchoir a tout naturellement la forme d'un col à la mode.

Avec l'autre moitié du col on peut faire deux parements de poignets et l'on aurait ainsi une parure de haute élégance.

LISEUSE.

IL N'Y A PAS QU'ICI...

La majorité du tramway.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en remarquant que l'électeur canadien n'est pas toujours un homme à l'intelligence assez vaste pour apprécier les grands problèmes politiques, et au patriotisme assez vivace pour subordonner son intérêt personnel au bien général.

Si nous rappelons ces pénibles constatations, c'est pour démontrer que cet état de choses n'existe pas qu'ici, mais un peu partout. Le mal l'autrui ne guérit pas le nôtre, évidemment; mais il est parfois bon de montrer qu'à côté de notre poutre il y a des pailles — ne serait-ce que pour empêcher nos dénigreurs de prendre pour un trait de moeurs canadienne, ce qui est, en réalité, une tendance d'humanité générale.

On trouve donc en France, aussi bien qu'au Canada, une majorité du tramway. Oyez plutôt l'histoire que raconte le choniqueur politique du "Correspondant":

"C'était dans une commune assez voisine de Paris. Le député sortant, un des adeptes les plus malfaisants du programme de Pau, était venu tenir une réunion. Aux électeurs accourus et qui — notez ce détail — nomment tous les quatre ans un conseil municipal entièrement conservateur, il rendait compte de son mandat. Il était embarrassé, il s'embrouillait, il se contredisait: "Je n'ai pas été partisan de la loi de trois ans, fardeau écrasant, mais, à présent qu'elle existe, je ne suis pas pour qu'on la modifie tout de suite. Lorsque les oeuvres de préparation militaire seront mieux organisées, si l'Allemagne diminue ses armements, nous verrons. Attendons, et comptez sur moi! J'ai repoussé aussi les projets de réforme électorale, parce qu'ils étaient l'oeuvre de réactionnaires et parce que n'y comprenais goutte. Mais je ne dis pas qu'il n'y ait rien à faire. Qu'on me présente un projet républicain, vraiment républicain, je le soutiendrai. Comptez sur moi! Quant à l'inquisition fiscale, dont on vous a parlé, c'est une invention de la réaction. Je veux la justice; je veux que les impôts ne soient payés que par les riches, et vous n'êtes pas riches. Qu'auriez-vous donc à craindre? Bien au contraire; mes amis et moi avons déjà dégrevé de cinquante millions la terre que vous cultivez, votre terre. Nous continuerons à alléger vos charges. Comptez sur moi!... Et puis, défiez-vous des cléricaux. Ils prétendent que nous menaçons la liberté des familles. Quelle plaisanterie! Nous n'ambitionnons que de la défendre. Ce sont eux qui veulent vous ramener aux billets de confession. La République est en danger, etc., etc..." Pas un mot de la situation internationale; pas un mot de la crise financière, du déficit, du budget en retard; pas un mot du scandale Caillaux-Rochette qui, cependant, le touchait de près. Soufflant, s'épongeant, il déroulait ses phrases diffuses, où le pour et le contre, le blanc et le noir se mêlaient. Il se tut. Un des assistants demanda la parole. Allait-il réclamer des explications, poser des questions, précises, forcer le candidat à vider son sac politique? "Il y a, dit-il, une affaire qui nous intéresse spécialement ici: "Quand aurons-nous le tramway qui nous mènera à la ville?" Aussitôt, changement de décor. Les électeurs, jusque-là mornes et distraits, se réveillèrent; ils devinrent tout yeux, tout oreilles. Songez, en effet: la loi militaire, la réforme électorale et la réforme fiscale, c'étaient pour eux des choses distantes, lointaines, obscures; mais le tramway! c'était une chose claire et proche. La figure du député-candidat s'illumina. Saisissant la balle au bond: "Oui, mes chers amis, s'écria-t-il, votre tramway, vous l'aurez, grâce à moi!" Le conseil général, sur mes instances, a décidé qu'il serait le premier à construire; et je vous promets que ce ne sera pas long, si je suis élu!" Les applaudissements jaillirent Après quoi, sans plus insister sur les graves problèmes de l'heure présente, on trinqua de compagnie à l'établissement du petit chemin de fer, et, le dimanche suivant, le radical-socialiste unifié, adversaire de la loi militaire et de la représentation proportionnelle, partisan de l'inquisition fiscale et sectaire de marque, obtint, "dans cette commune conservatrice", une grosse majorité: "la majorité du tramway!..."

DEUX CINEMAS

POURQUOI N'Y AURAIT-IL PAS DE REPRESENTATIONS POUR LES ENFANTS ET DES SPECTACLES POUR LES GRANDES PERSONNES ?

C'est un lieu commun de dire que certains films cinématographiques ont une influence déplorable sur l'enfance qui est admise à les contempler, à s'en repaître. La première qualité qu'il faut à ce genre de spectacle, c'est le mouvement, la rapidité. Or, comme rien n'est plus mouvementé qu'une chasse au bandit ou un enlèvement, on voit, au cinéma, beaucoup d'enlèvements et de chases au bandit; on voit souvent opérer le bandit lui-même, auquel le fabricant de pellicules réussit à nous intéresser en lui prêtant une habileté à laquelle atteint très rarement la lourde police. Alors, le cinéma a donné aux cambrioleurs, tire-laine, meurtriers, incendiaires et autres malfaiteurs le prestige qui s'attachait jadis au soldat. Ainsi que le notait judicieusement je ne sais plus quel humoriste, le seul métier héroique, de nos jours, c'est celui de voleur. Et le petit garçon qui, dans son imagination romanesque, répugne à être un honnête commerçant comme son père, rêve de devenir un héros... Et on le retrouve, bien souvent, devant le Tribunal des jeunes délinquants.

C'est là une chose évidente. Mais on sait que l'évidence n'est pas facilement admise. "Les journalistes exagèrent, dit-on avec un peu de mépris. Et puis, qu'est-ce qu'ils en savent?"

Il est donc heureux que, à l'opinion des pauvres journalistes, vienne s'ajouter aujourd'hui celle d'un spécialiste du crime, pour ainsi parler. M. Pinkerton, en effet, directeur de la grande agence de détectives, vient de mettre en garde les honnêtes gens contre l'oeuvre néfaste du cinéma, qui déroule sans relâche sous les yeux des enfants des scènes de la vie criminelle. J'observe tous les jours, assure M. William Pinkerton, de nouvelles preuves que ce genre de spectacle dépose dans l'esprit des garçonnets les pires germes.

On peut dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, que le cinéma est devenu de nos jours une puissance formidable. Il y a, à Montréal, des centaines de ces spectacles; et on en trouve dans les moindres petites villes. Des centaines de mille enfants fréquentent le cinéma et y reoçivent des impressions bonnes ou mauvaises. Car il est bien évident que le cinéma, qui n'est qu'un moyen, n'est ni bon ni mauvais en soi: tout dépend de l'usage qu'on en fait. Mais il peut difficilement être indifférent — étant donné qu'il est fréquenté par un petit monde très impressionnable. Il sera donc une force pour le mal ou pour le bien.

Les censeurs du cinéma comprennent par là quelle responsabilité pèse sur leurs épaules. Alors qu'ils scrutent un film artistique, voir si la reine de Saba ne montre point les chevilles ou si le décolletage de Cléopâtre est plus prononcé que ceux que l'on admire dans les rues de Montréal, ils laissent souvent passer inaperçues des pellicules où des bandits au visage pudiquement masqué donnent aux petits gas l'exemple et le goût de la brutalité, des ripailles ou d'autres choses que tout le monde devine. Nos censeurs ne devraient pas oublier que la morale ne tient pas qu'à un fichu: "Cachez ce sein que je ne saurais voir", disait Tartuffe, voulant dissimuler a noirceur de ses desseins.

Très bien, répondra-t-on, mais que voulez-vous donc que l'on donne en spectacle au public du cinéma? Il est évident que c'est là une grande difficulté, et la difficulté provient de ce que le public de ces théâtres est composé de petit monde et de grandes personnes: c'est bien au cinéma que, selon l'expression célèbre, les enfants conduisent leurs parents. Alors que les théâtres où l'on joue la comédie ou des drames saignants sont fréquentés presque uniquement par des adultes, comme on dit chez le pharmacien, au cinéma, le petit garçon haut comme ma botte est voisin du vieillard désoeuvré. Comment intéresser, par un même film, le vieillard désoeuvré et le petit garçon haut comme ma botte? Comme tous les vieillards désoeuvrés ne sont pas encore tombés en enfance, on avouera que c'est bien difficile; ce l'est d'autant plus qu'il faut contenter encore les messieurs et les dames *d'un certain âge*, et les jeunes filles, et les jeunes garçons — il faut contenter tout le monde et son père, quoi!

Pour y réussir il faudra peut-être finir par adopter le projet proposé récemment par un conseiller municipal de Chicago, je crois, et qui consisterait à établir deux sortes de cinéma: des représentations pour les enfants et des spectacles pour les grandes personnes — ces dernières, bien entendu, étant admises ici et là.

Le cinéma est, tout comme la lecture, un moyen de se divertir ou de s'instruire; et les contes de fées ne passionnent pas plus les gens d'un certain âge que les romans de M. Paul Bourget n'intéressent un enfant de huit ans. Il y a des livres pour tous les âges, pourquoi en serait-il autrement du cinéma, qui supplante, du reste, la lecture?

On pourra objecter que cela ne serait sans doute pas l'affaire des propriétaires de cinématographes. A quoi nous ferons observer que nous ne montrons pas des vues, mais que nous exprimons les nôtres sur un sujet beaucoup plus important qui n'en a l'air au prime abord.

Simon BREVAL.

LA FETE NATIONALE A PROVIDENCE R. I.

Providence, R. I., 27. — La Saint-Jean-Baptiste sera célébrée solennellement demain à Providence. Son Excellence J. Aram Pothier, gouverneur de l'Etat, assistera à ces fêtes.

Le discours de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Dupuis visiteur des écoles de Montréal.

Il y aura procession à travers les rues de la ville, et banquet dans la soirée.

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECINS ET DENTISTES

Tél. Est 6754

Docteur A. DESJARDINS

Ancien moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris

Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge

523 Rue ST-DENIS

(En face du Carré Saint-Louis)

Dr M. LEMOYNE

257 SHERBROOKE EST

(Près Saint-Denis)

Maladies de yeux, oreilles, nez, gorge, larynx.

Tél. Est 4550.

Maladies des voies urinaires et de la peau.

Dr NORMAN MASSE

Consultations : 1.30 à 3 p.m., 7 à 8 p.m.

1336 BLVD. ST-LAURENT

PRES RACHEL

TEL. ST-LOUIS 1628

Docteur R. TESSIER

Consultations de 1 à 4 et de 7 à 9 hrs p. m.

Bureau-Résidence :

845 rue Delorimier, près Rachel.

Spécialités : Maladies de la Peau et Voies Urinaires. *Traitement spécial anti-alcoolique* aux bureaux et à domicile. *Tél. ST. LOUIS 5873*

Dr Arthur Beaucham

CHIRURGIEN-DENTISTE

165 Rue St-Denis 4 Portes d l'Universi

Tél. Bell Est 3549

DENTISTES

J. G. A. GENDREAU
CONRAD GENDREAU

sont maintenant installés au

No 535 RUE SAINT-DENI

(Vis-à-vis le carré St-Louis)

TEL. EST 2916.

Dr H. Lanthie

DENTISTE

835 St-Denis Angle Dulu

Tél. Est 1381

Tel. Bell, Est 5223

Dr P. A. FORTIE

CHIRURGIEN-DENTISTE

182 rue SAINT-DENI

En face de l'Université Laval.

HEURES : 9 A 5

Nos dents so très belles, n turelles, gara ties.

L'INSTITUT DENTAIR FRANCO-AMERICAI

(Incorpor e)

162 Rue Saint-Denis,

MONTREAL.

Dr L. NOLIN TRUDEA

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tél. Bell Est 3616 389 RUE ST-DEN

De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.

AVOCAT

A. O. RONDEAU

AVOCAT

25 rue ST-JACQUES, Main 35

Bureau du soir : 1295, rue St-Denis

NOTAIRES

Léandre Bélanger, ex-président de la Chambre des Notaires pour la Province de Québec.
Adrien Bélanger, L. L. L.

Bélanger & Bélange

NOTAIRES & COMPTABLES

No 30, RUE ST-JACQUES.

Edifice "Trust & Loan"

Argent à Prêter. MONTREAL

Tel. Bell Main 1859

A. E. Grandbois, L. L. L

NOTAIRE

62 rue ST-JACQUES, MONTREAL

TEL. BELL. MAIN 7075

Résidence : 1504 rue St-Denis. Tél. St-Louis

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, Couronné par l'Académie française. Organe officiel du Congrès de la Langue française au Canada. Sommaire de juin, juillet et août:

Son Eminence le Cardinal Bégin: La Société du Parler français.—Prix de Parler français: Le Secrétariat Gén. du Parler français. — "Le Parler français": Le Bureau de Direction. — La demeure (poésie): Blanche Lamontagne. — Notre langue populaire dans "Les Anciens Canadiens": Fortunat Charron, ptre. — Ligue des Droits du français (1er rapport annuel du Secrétaire): Dr Joseph Gauvreau. — Sarclures: Le Sarcleur. — La "balle au camp" en France: Abbé Et. Blanchard. — Les livres: Adjutor Rivard.

Au service des intérêts français: — I. Ce qui se dit dans la presse. — La défense du Canada français en Europe. — D'autres témoignages précieux. — Notre langue pour notre foi. — Bons conseils pratiques. — Pour la langue française. — L'"Amitié de France".

II. Ce qui se fait chez nous:—L'organisation française en Alberta. — Une autre intervention irlandaise en faveur des revendications canadiennes-françaises. — A la gloire de l'école confessionnelle. — Nouvelle forteresse d'influence catholique et française. — Nos gens aux Etats-Unis: A. D.

Notes de littérature: A. R.—Lexique canadien-français (suite): Le Comité du Bulletin. — Revues et journaux: A. R. — Ligue des Droits du français: Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (suite et fin). — Tables des matières.

Redaction et administration: La Société du Parler français au Canada, Université Laval, Québec.

CANADIAN NORTHERN RAILWAY

SERVICE SPECIAL SUR L'EMBRANCHEMENT DE MONTFORT, LE JOUR DE LA CONFEDERATION, 1914.

A cette occasion, le Canad'en Nord fera circuler un train partant de la Jonction Montfort à 6.40 p.m., mardi, le 30 juin, arrêtant à toutes stations pour arriver à Huberdeau à 9.25 p.m. On peut faire raccordement par le train du Pacifique Canadien partant de Montreal, Place Viger, à 5.10 p.m.

Le jour de la Confédération, mercredi, le 1er juillet, des trains spéciaux partiront aussi de Huberdeau à 6.00 p.m. et 6.20 p.m. arrêtant à toutes les stations et arrivant à la Jonction Montfort à 8.40 p.m. et 9.00 p.m., et raccordant avec un train spécial du Pacifique Canadien qui doit quitter cet endroit à 9.07 p.m. pour arriver à Montreal Place Viger à 10.40 p.m. Des taux spéciaux réduits seront en vigueur pour le jour de la Confédération.

r.

Quel est donc l'imbécile qui disait que nous ne savons pas plaisanter, que nous avons perdu cette belle gaieté qui caractérisait nos ancêtres ? M. Binette, du Conseil des Métiers et du Travail, qui avait dit que s'il avait eu $6,000 à offrir, il aurait été nommé sans examen inspecteur de quelque chose à l'hôtel de ville, avait soulevé l'ire de notre irascible maire. Mais voilà que M. Binette annonce que c'était une plaisanterie, et tout le monde se tord comme autant de petites baleines.

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS

SÛRE, EFFICACE, SANS DOULEUR

EN VENTE PARTOUT 25c

FRANCO PAR LA POSTE

A. J. LAURENCE MONTREAL

EPILEPSIE GUÉRIE

47 St. James, Chambers, Toronto.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PETITS MEMOIRES DE NOTRE TEMPS

M. LOUIS PHILIPPE PELLETIER

La carrière de M. Louis-Philippe Pelletier, ministre des Postes dans le cabinet Borden, qui fut intéressante, fut aussi très variée.

—Il a bien du talent, monsieur Pelletier, disait-on à un brave cultivateur de son comté.

—Ouè... répondait-il avec une visible restriction mentale.

—C'est un fameux orateur.

—Ouè....

—Mais, enfin, qu'est-ce que vous lui reprochez ?

—C'est peut-être, comme vous dites, un homme de grand talent et un fameux orateur, répondit le cultivateur ; mais il est yablement versant !

Ce cultivateur, qui n'avait pas le sens des nuances, simplifiait beaucoup le caractère de M. Louis-Philippe Pelletier ; il ignorait ce mot auquel on a donné une signification toute spéciale, quand on l'applique aux politiciens : l'évolution. M. Pelletier a beaucoup évolué. Et il n'est sans doute pas sans intérêt de fixer ici quelques-unes des phases par lesquelles il a passé, et de raconter quelques traits qui éclaireront mieux sa physionomie.

DANS LE PARTI NATIONAL.

M. L.-P. Pelletier est d'origine conservatrice. Mais, en 1886, il fut parmi les bleus qui abandonnèrent le parti pour se jeter dans le mouvement de protestation contre l'exécution de Riel. Il ne passa pas dans le camp rouge : il se rallia au parti national qu'avait fondé Honoré Mercier. Il fut même l'un des orateurs populaires les plus vibrants les plus passionnés du groupe : Il ne ménagea point sir John A. Macdonald, ce vieux tory, comme il l'appelait quand il dirigeait contre lui les flots de son éloquence véhémente.

Il ne prêchait pas précisément la guerre civile, qu'il redoute de voir allumer par d'autres aujourd'hui ; mais, à ce moment-là, les luttes d'idées ne l'intimidaient point : Il était même plus violent qu'on ne l'est aujourd'hui.

CONSEILLER LEGISLATIF.

En dépit de cette éloquente violence, le premier ministre, Honoré Mercier, se paya la fantaisie de nommer M. L.-P. Pelletier conseiller législatif.

En ce temps-là, M. Thomas Chapais était rédacteur au " Courrier du Canada ". M. Chapais, qui est de Saint-Denis de Kamouraska, et M. Pelletier, né aux Trois-Pistoles, étaient deux " pays " ; ils s'étaient connus du reste à l'Université, et puis, à Québec, tout le monde ne se connait-il pas ? Ils étaient intimes, mais adversaires en politique, ainsi que cela arrive d'ailleurs bien souvent.

Et la nomination de M. Pelletier au Conseil législatif était si cocasse, que M. Chapais ne put résister au plaisir d'écrire un bon petit article tout piquant d'ironie : Il est évident, disait-il, que l'âge (le nouveau conseiller avait la trentaine), le caractère rassis, la modération, le sérieux de M. L.-P. Pelletier le désignaient tout particulièrement pour le Conseil législatif, lequel est une chambre de revision où siègent les politiciens sérieux, graves, etc.

M. Thomas Chapais avait eu d'autant plus de plaisir à faire son article qu'il savait M. Pelletier assez intelligent pour en comprendre le sens.

UN SAGE CONSEIL.

M. Pelletier, en effet, comprit, mais beaucoup d'autres furent moins clairvoyants. Une demi-heure après l'apparition de son journal, M. Chapais se promenait sur la Terrasse quand il fut abordé par un groupe de conservateurs, qui le réprimandèrent : " Quelle idée avez-vous de féliciter Mercier sur un choix qui n'a pas de bon sens ? "

Et ce ne fut pas tout. Le soir même, un très haut personnage, qui ne passait pas pour sympathique aux idées de M. Chapais, s'autorisait de l'article de celui-ci pour approuver la nomination de M. L.-P. Pelletier au Conseil législatif : " Voyez donc, disait ce personnage, ses adversaires eux-mêmes sont forcés de convenir que Pelletier était tout désigné. "

Longtemps après, M. Thomas Chapais, qui racontait cela à un journaliste, lui donnait paternellement, en matière de conclusion, ce sage conseil : " Jeune homme, ne faites jamais d'ironie. "

AUX TROIS-RIVIERES.

En 1887, survinrent les élections des Trois-Rivières. C'est un pays où les luttes politiques sont toujours très ardentes. Celle-ci fut particulièrement vive. Et M. L.-P. Pelletier, qui faisait la lutte à sir Hector Langevin, se révélait comme un champion. Le jour de l'élection, vers 3 heures de l'après-midi, pour une raison que nous ignorons, et que M. Pelletier lui-même a peut-être oubliée aujourd'hui, ce dernier dut quitter les Trois-Rivières. Les conservateurs, qui l'avaient fait suivre, lancèrent, dès qu'il fut parti, des voitures dans toutes les rues de la ville, pour annoncer son départ. Cette nouvelle, qui découragea ses partisans, fut pour ses adversaires un nouveau stimulant. Ceux qui votent à la dernière heure, les hésitants, les indécis et tous ceux qui veulent, suivant l'expression populaire, voter du bon côté, se précipitèrent, à cause de la panique, du côté des conservateurs, et M. L.-P. Pelletier fut battu par 42 voix.

PETITE CAUSE, GRANDS EFFETS

Sir Hector Langevin, ministre des Travaux publics et chef de la section française du cabinet, était alors un personnage. S'il l'avait vaincu aux Trois-Rivières, M. Pelletier serait devenu un homme de premier plan dans la politique fédérale, et toute sa carrière en aurait été changée. Au lieu de demeurer partisan de Mercier et puis de faire partie du cabinet de de Boucherville, et de passer ainsi vingt ans de sa vie dans une élégante médiocrité à Québec, il aurait fait son chemin à Ottawa et serait vraisemblablement devenu ministre sous Laurier. Il serait aujourd'hui l'une des figures les plus marquantes de la loyale opposition — peut-être avant M. Rodolphe Lemieux, qui sait ?...

Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus long, la face de la terre aurait été changée.

LE JOURNALISTE

M. L.-P. Pelletier a toujours été un peu journaliste. Si, de nos jours, au lieu d'être au banc du gouvernement où les soucis administratifs et autres lui prennent tout son temps, il était dans les froides régions de l'opposition (où l'on ne doit pas être si mal ce mois-ci) il pourrait se remettre à la polémitique, et le journalisme politique compterait un ingénieux raisonneur de plus. Car il est bien sûr que le ministre des Postes doit parfois regretter de voir rouiller sa plume.

Du temps qu'elle était acérée, M. Pelletier en fit un abondant usage. Nous ne raconterons qu'un seul de ses exploits de journaliste: ils sont trop nombreux pour que nous puissions même les énumérer tous. Un jour, donc, qu'il retirait d'une campagne électorale qu'il avait menée avec M. Tom Chase-Casgrain, il alla en raconter les péripéties à M. Eugène Rouillard, qui était alors au *Matin*. M. Rouillard leur dit:

—Vous savez écrire tous les deux et vous savez mieux que moi ce qui s'est passé: faites donc les comptes rendus vous-mêmes.

—Parler de nous, répondirent-ils en duo, parler de nous, c'est un peu gênant.

Pourtant, nos deux orateurs s'installèrent à chaque bout de la longue table. M. Pelletier griffonnait: "M. Tom Chase-Casgrain, avec sa connaissance incontestable et incontestée..." tandis que M. Tom-Chase Casgrain écrivait : "M. Louis-Philippe Pelletier, avec l'éloquence que tout le monde lui connait et que plusieurs lui envient..." Et comme chacun soumettait à l'autre sa rédaction. M. Tom-Chase Casgrain approuva en ces termes:

—Très bien : Ne nous donnons pas de coups de bâton!

UN SOUHAIT

Quand, il y a quelques années, M. Henri Bourassa organisait le *Devoir*, une couple de cents personnes s'étaient réunies, dans ce but, à Québec. M. L.-P. Pelletier qui était du nombre, prononça un très beau discours, où il démontrait la nécessité, pour la bonne conduite des affaires publiques, de l'existence d'idées indépendantes exprimées quotidiennement. Et, comme conclusion pratique, il souscrivait au journal indépendant. Nous n'avons aucune raison de le cacher puisque le ministre des Postes l'a avoué dans le *Devoir*. M. Louis-Philippe Pelletier disait même, ce jour-là, que, s'il pouvait recommencer sa vie, il ne voudrait pas la faire autrement que celle de Bourassa et de Lavergne.

Mais, hélas, M. Pelletier est à l'âge où il n'est décidément plus possible de recommencer sa vie. Il la continue.

LE REPORTER.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

No DU 13 JUIN.

PARTIE LITTERAIRE.

Enquête de "La Revue Hebdomadaire":

Pierre Baudin, Sénateur, ancien ministre: Les Témoignages de l'expérience (VII).

Raphaël-Georges Lévy, de l'Académie des sciences morales et politiques: La Richesse française.

Martial-Piéchaud: Le Retour dans la nuit (VIII) (fin).

Henry Bordeaux: La Vie au théâtre.

André Chaumeix: Le Mouvement des Idées: "La République des Camarades."

Memento bibliographique. — Revues étrangères. — L'Actualité: Revue des revues françaises.—Les Faits et les Idées au jour le jour. — La Vie économique et financière. — Le Vie mondaine. — L'Art décoratif. — Chronique agricole.

On s'abonne à M. Léon Lorrain, au "Nationaliste".

VEGETARISME

Un club de gourmets va se former Mais il n'étendra pas, comme le Club des Cent, sa sollicitude à toutes les formes de cuisine. Il sera spécialisé. Ce sera le Club des Amis de la Salade.

La Société des Amis de la Salade a déjà élu un patron: saint Jérôme Ce saint vécut cent ans de pain et d'eau... et de salade aussi, pour laquelle, nous dit saint Antoine il avait une toute particulière dilection.

Il y aura de tout dans la nouvelle Société: des écrivains, des comédiennes, des gens du monde, et des artistes. Une véritable salade, en un mot, qui nous l'espérons, restera toujours liée, où il y aura peu de vinaigre et beaucoup d'onction.

LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE LUXEMBOURG

Un article publié par la revue pangermaniste "l'Effort allemand" sur la langue allemande dans le grand-duché de Luxembourg, provoque en ce moment la protestation de la presse luxembourgeoise. Rien ne justifie selon l'auteur de cet article, le bilinguisme qui existe dans un "pays exclusivement allemand" ni surtout la primauté dont jouit la langue française comme langue officielle du pays. La "Luxemburger Zeitung" — qui, quoique rédigée en langue allemande, a toujours énergiquement défendu la cause du français — relève dans cet article trois affirmations qui sont en flagrante contradiction avec la réalité des faits.

"Il n'y a pas à Luxembourg, dit la revue allemande, deux langues nationales, mais une seule: l'allemand, car des 300,000 Luxembourgeois il n'y en a pas mille qui ne reconnaissent pas l'allemand comme leur langue maternelle."

Première erreur: la langue maternelle du Luxembourgeois, ce n'est pas l'allemand, mais le luxembourgeois, idiome franco mosellan qui doit sa savoureuse originalité à l'influence séculaire de la langue française et que pour cette raison les Allemands ont de la peine à comprendre.

"Ce soi-disant bilinguisme, prétend encore le publiciste pangermaniste, repose tout simplement sur une fiction qui tire son origine d'un accident de l'histoire. De 1831 à 1839 le Luxembourg fut réuni au royaume de Belgique qui venait d'être créé et partagea en conséquence le régime linguistique, la constitution et le caractère français de ce royaume."

Rien n'est plus faux. Le bilinguisme s'explique par la situation géographique du pays et non par un accident fortuit. Dès la plus vieille date, les deux langues s'y sont enracinées et enchevêtrées. Des travaux historiques extrêmement précis ont établi cette concurrence égale des deux langues française et allemande au cours des siècles, et même, dans le très lointain passé, une prééminence du français. Les plus vieilles chartes luxembourgeoises sont en latin ou en français; l'allemand n'apparaît qu'un siècle plus tard. Comme langue officielle, le français a gardé sa primauté sous toutes les dominations, même sous celle de l'Autriche, qui posséda le pays après la Bourgogne et l'Espagne.

A ces grossières erreurs vient s'ajouter le mensonge que voici: "Le gouvernement luxembourgeois et la chambre seraient à présent disposés à mettre fin au système bilingue, à proclamer la langue allemande la seule langue officielle comme elle est déjà la seule langue populaire, s'il n'était pas nécessaire pour cela de faire une revision de la constitution."

Rien de moins vrai: il n'y a jamais une si belle unanimité à la chambre que lorsqu'il s'agit de soutenir une proposition tendant à perfectionner l'enseignement du français dans les écoles primaires et moyennes. Négliger la culture de la langue française, — tel est le thème qui revient dans tous les discours, — ce ne serait pas seulement mettre en péril les qualités les plus précieuses et les plus originales de la race, ce serait encore consentir au dépérissement d'un organe essentiel de la vie économique du pays. Car le régime bilingue permet à la population d'essaimer au dehors dans des conditions exceptionnellement favorables, et l'on peut dire que le français devient pour un grand nombre de Luxembourgeois un véritable gagne-pain.

FAITS SAILLANTS

"COMMENT M. RABIER A JOUE LES CATHOLIQUES D'ORLEANS."

De l'"Echo de Paris":

Les lecteurs de l'"Echo de Paris" se souviennent peut-être qu'ici même a paru, sous le titre "Petite histoire d'un grand projet de loi", le récit détaillé des entreprises... de démolition poursuivies par M. le maire d'Orléans contre la tour Saint-Paterne. Ils ont vu comment le maire prit deux arrêtés de police ordonnant la destruction de la tour, arrêtés qui furent déférés au Conseil d'Etat; comment il essaya alors d'obtenir un décret de désaffection qui lui eût permis d'abattre la tour, au même titre qu'un bâtiment communal quelconque, et comment, se heurtant à un avis contraire de la section de l'Intérieur du Conseil d'Etat, il réussit à obtenir du gouvernement, sous prétexte de péril imminent, un projet de loi de saffectant la tour.

Ce projet est, depuis lors, devenu une loi, une loi d'exception à la loi mais enfin une loi. Cette loi fut même votée sans soulever de la part des béraux et catholiques des Chambres opposition que le public semblait en droit d'attendre d'eux; mais on apprenait alors que tout le monde, à Orléans, s'était mis d'accord; que les catholiques obtenaient de la ville, en échange de Saint-Paterne, une subvention de 100,000 francs.

Il restait cependant au Conseil d'Etat à statuer sur le recours pour excès de pouvoir dirigé contre l'arrêté de police par lequel le maire d'Orléans avait ordonné la démolition immédiate de la tour. Si, en effet par suite de la nouvelle loi, le Conseil d'Etat ne peut empêcher la démolition, il reste saisi de la question suivante: Au jour où a été pris l'arrêté attaqué, cet arrêté était-il légal? L'état de la tour justifiait il cette mesure?

Et il ne s'agit pas seulement de donner aux Orléanais une satisfaction platonique: il s'agit de savoir qui supportera les frais assez élevés de l'instance et de l'expertise à laquelle a procédé M. Bernier, architecte, membre de l'Institut.

L'affaire a été appelée hier au Palais-Royal et l'arrêt sera rendu public dans la huitaine. En séance publique, le rapporteur a fait connaître les résultats de l'expertise. Ils sont formels: la tour Saint-Paterne pouvait tenir deux cents ans encore avant qu'on eût seulement à y remplacer une pierre. Ce ne fut donc une surprise pour personne d'entendre le commissaire du gouvernement M. Helbronner, conclure à l'annulation de l'arrêté du maire, par le motif que rien ne motivait la destruction de la tour Saint-Paterne, et à ce que la ville d'Orléans ait à supporter tous les dépens.

Cette nouvelle aura sans doute de quoi réjouir les contribuables d'Orléans, qui perdront Saint-Paterne et qui auront encore à payer pour le perdre.

Du moins les parlementaires de l'opposition, qui ont laissé passer la loi de désaffection, se consolent-ils en pensant que les catholiques d'Orléans vont toucher cent beaux billets de mille, qui leur permettront de construire une nouvelle église!

Hélas! il faut déchanter. Les catholiques d'Orléans ne se sont pas soumis assez vite et puis, qu'est-ce donc qu'on risque, maintenant que les élections sont faites? La municipalité d'Orléans vient purement et simplement de retirer son offre de cent mille francs. C'est ce qu'en ses conclusions le commissaire du gouvernement a fait savoir au Conseil d'Etat.

Adieu le vieux Saint-Paterne et adieu l'espoir d'une église neuve! Cette fois, l'histoire est finie: on peut tirer le rideau: la farce est jouée et bien jouée, et, comme toujours, gens de bien en sont les dindons.

SI VOUS DEMANDEZ

"Un Verre de Biere"

on vous donne N'IMPORTE LAQUELLE, de préférence la plus COMMUNE ET LA MEILLEUR MARCHE.

SI VOUS VOULEZ

Une Bonne Bière, la Meilleure de Toutes,

DEMANDEZ TOUJOURS LA

Frontenac

LES NOTRES

UN TYPE DE FRANCO-CANADIEN

LOUIS JOLLIET

C'est, malgré les obscurités qui l'embrument encore, une figure singulièrement intéressante que celle du Franco-Canadien Louis Jolliet.

Né à Québec, en septembre 1645, d'un artisan venu de la petite ville briarde de Sézanne, Louis Jolliet débute par faire ses études au collège que les Jésuites y ont fondé dix ans plus tôt. Il reçoit les ordres mineurs mais, s'apercevant alors qu'il s'est mépris sur sa vocation, il quitte l'état ecclésiastique pour se livrer à la traite des pelleteries. Le voici donc qui, pendant plusieurs années voyage aux abords des lacs Erié et Ontario; il se rend même près du lac Supérieur, observant tout ce qui se présente à sa vue, dressant la carte des pays qu'il parcourt, acquérant, avec la connaissance des langues sauvages, l'expérience de la vie des coureurs des bois et du caractère des Indiens, se faisant remarquer par son audace comme par sa piété, se faisant apprécier par tous ceux qui l'approchent, par les sauvages comme par les Français, conquérant une véritable réputation comme explorateur. "C'est un homme fort entendu dans ces sortes de découvertes", écrit de lui, à Colbert, le gouverneur de la Nouvelle-France, à la date du 2 novembre 1672.

Au moment où le comte de Frontenac s'exprime ainsi, Jolliet vient d'avoir 27 ans; il est dans l'âge où l'on possède toutes les qualités physiques et morales nécessaires pour mener à bien de grandes entreprises. Aussi l'intendant Talon, qui fait grand cas de lui, n'a-t-il pas hésité à le recommander au gouverneur comme l'homme capable de diriger avec succès une exploration importante et qui lui tient à coeur; il s'agit de résoudre une question sur laquelle les sauvages de l'Ouest du Canada, visités par les missionnaires et par les coureurs des bois, ont fourni des renseignements qu'il importe de contrôler; il faut vérifier l'existence, dans le couchant de la contrée, d'une "grande rivière" que les Indiens "appellent Mississipi, qu'on croit se décharger dans la mer de Californie".

Jolliet accepte cette mission de confiance. Le 17 mai 1673 en compagnie du jésuite Jacques Marquette et de cinq autres Français, il part de la mission de Michillimakinac, établie sur le détroit qui ouvre un passage navigable entre le lac Huron et le lac Michigan; sur de légers canots d'écorce de bouleau, il remonte avec ses compagnons la rivière aux Renards et parvient bientôt au dernier village visité jusqu'alors par des Européens. En vain les Indiens lui font-ils une peinture impressionnante des dangers qui l'attendent sur la route future, de la cruauté des hommes, de la férocité des monstres qui vivent sur les bords du grand fleuve; sans hésiter, Louis Jolliet se lance dans l'inconnu. Arrivé à la tête de la rivière aux Renards, il charge sur ses épaules son frêle esquif, et gagne ainsi, par un "portage", les sources d'une autre rivière; puis il remonte dans son canot et se laisse entraîner par le courant. A travers d'immenses solitudes, des forêts des prairies, les voyageurs arrivent après huit jours de navigation sur le Wisconsin dans les eaux du grand fleuve "Mitchi Sipi" en plein "coeur de l'Amérique", suivant l'heureuse expression du professeur John H. Finley; ils s'abandonnent à elles et ils parviennent ainsi jusque dans des contrées dont le climat n'est pas excessif ni mortel, comme le leur ont dit naguère les Indiens de la rivière aux Renards, jusqu'au confluent de l'Arkansas. Le fleuve continuant toujours à se diriger vers le Sud, aucun doute ne semble possible: ce n'est pas dans la mer du Sud, mais bien dans le golfe du Mexique qui finit le Mississipi. Considérant donc sa mission comme terminée, Louis Jolliet rebrousse chemin; dès la fin de septembre 1673 il a regagné la baie Verte, le grand golfe qui échancre largement la rive nord-ouest du lac Michigan; dans la seconde moitié de l'année suivante, il est à Québec et il rédige aussitôt, de mémoire, — car ses notes et ses documents ont disparu dans les flots du Saint-Laurent, au-dessous du saut Saint-Louis, près de Montréal, — des rapports et des cartes qui sont heureusement parvenus jusqu'à nous

Cette reconnaissance du Mississipi, dont on a voulu parfois, injustement, attribuer tout l'honneur au P. Marquette, c'est l'événement capital de la vie de Jolliet, celui qui assure à son nom l'immortalité; mais quelle erreur on commettrait en croyant que, dès lors, est terminée l'existence utile de ce vaillant! Son voyage à la baie d'Hudson, par la route du Saguenay, en 1679, ses reconnaissances de la côte du Labrador en 1690 et en 1697, ses efforts pour exploiter les richesses animales des îles Mingan et Anticosti, et pour occuper sérieusement cette dernière, méritent encore de retenir l'attention de l'historien.

Tout cela est sans doute moins éclatant que l'expédition de 1673; ce sont cependant encore de véritables titres d'honneur pour Louis Jolliet que d'avoir été le premier habitant de l'île d'Anticosti et l'explorateur des solitudes boréales et du Labrador océanique.

Ces titres d'honneur complètent heureusement la physionomie de Louis Jolliet; ils contribuent, chacun pour sa part, à en faire un des types les plus représentatifs des vieux Canadiens-français, aux premiers desquels lui-même se rattachait par sa femme.

Comment donc nous apparaît Louis Jolliet?

D'abord et avant tout, comme un ferme croyant, qui, de son passage au "collège de Québec", puis au grand séminaire, a gardé une foi ardente. Ce n'est pas seulement un sentiment d'artiste qui le pousse à accepter d'être "un officier de musique" de ses anciens maîtres en l'année 1665, qui lui fait "jouer des orgues", à une date indéterminée, dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec; Jolliet estime accomplir ainsi un acte de piété. Et quelle preuve plus complète pouvons-nous désirer de la vivacité de sa foi, que ce passage remarquable de sa lettre du 10 octobre 1673 à Mgr de Montmorency-Laval: "Je fus sauvé après avoir été quatre heures dans l'eau, ayant perdu la vue et la connaissance, par des pêcheurs qui n'allaient jamais dans cet endroit et qui n'y auraient pas été si la Sainte Vierge ne m'avait pas obtenu cette grâce de Dieu, qui arrêta le cours de la nature pour me tirer de la mort."

En même temps qu'un chrétien véritable, Jolliet se montre Français loyal et convaincu. Tous ses actes parlent pour lui, et aussi sa belle réponse aux Anglais qui, lors de son voyage à la baie d'Hudson, lui proposent de se joindre à eux et lui offrent pour prix de sa trahison 10,000 livres sterling et une pension de 1,000 livres. Loin de faire comme son contemporain Radisson, Jolliet répond "qu'il est né sujet du roi de France et se fera gloire de le servir toute sa vie".

C'est encore un bon mari et qui tient à avoir beaucoup d'enfants: il en a sept entre 1676 et 1685. En même temps, comme tous les Franco-Canadiens, il est actif et, pour employer une vieille expression, ne plaint pas sa peine, toujours il paie de sa personne, toujours il agit par lui-même, sans se laisser rebuter par les besognes les plus rudes. Les honneurs dont, en récompense de ses services éminents, ce fils de charron a été gratifié par Louis XIV (il est devenu successivement seigneur de l'île d'Anticosti, des îles Mingan, d'Etchemin près de Québec) n'ont altéré aucun des traits de son caractère. Jusqu'à son dernier jour, Jolliet demeure ce qu'on l'a vu auparavant, travailleur, ingénieux, persévérant. Lui et les siens sont les premiers habitants de sa seigneurie d'Anticosti et les premiers qui travaillent à la mettre en valeur. La flotte anglaise de Williams Phips a détruit, en allant assiéger Québec en 1690, l'établissement qu'il y a fondé comme les autres établissements du bas Saint-Laurent; dès que la saison le permet, Jolliet se remet à l'oeuvre; il relève sa maison, ses magasins, "où il a consommé la plus grande partie de son bien", il étend ses défrichements et ses installations de pêche; il fait, pour tout dire oeuvre de colonisateur, et c'est sans doute encore en en faisant oeuvre qu'il meurt mystérieusement, on ne sait pas exactement où, au milieu de l'année 1700.

Tant de qualités, tant de mérites de toute nature suffisent déjà à faire de Louis Jolliet un homme remarquable, mais voici qui y contribue encore: ses goûts scientifiques et artistiques Le découvreur du Mississipi ne savait pas seulement manier le fusil comme la hache et l'aviron comme l'épée; il maniait également bien le crayon probablement même les instruments nautiques. C'est du moins ce que permet de supposer le fait qu'il remplaça en 1697, J. B. Franquelin à Québec comme professeur d'hydrographie, et c'est ce qu'attestent les cartes conservées de Louis Jolliet. Convient-il enfin de rappeler encore que notre héros a touché de l'orgue dans l'église métropolitaine de Québec?

C'est donc, en définitive, un représentant complet, et peut-être le représentant le plus complet du Franco-Canadien de la seconde moitié du XVIIe siècle que Louis Jolliet. Aussi son histoire mérite-t-elle d'être soigneusement étudiée non seulement au Canada, mais en France.

Ils l'ont bien compris, les habitants de l'ancienne "Nouvelle-France", et voilà pourquoi ils ont fait le meilleur accueil à l'édition populaire récemment donnée, par un libraire de Montréal, de l'ouvrage publié en 1902 sur Jolliet par l'excellent historien qu'est M. Ernest Gagnon. Souhaitons qu'en France même ce livre soit lu et répandu; nos compatriotes y apprendront à mieux connaître, à mieux apprécier, les ancêtres des Franco-Canadiens d'aujourd'hui.

Henri FROIDEVAUX.

C'ETAIT DE LA BONNE MONNAIE

Le jeune vendeur de journaux, arrêté ces jours derniers pour avoir eu en sa possession de fausses pièces de cinq centins a été acquitté hier en cour des jeunes délinquants, quand son frère a montré comment la couleur des pièces avait été changée par du mercure. Le garçonnet a répété l'opération devant la cour. La Sûreté cessera les recherches pour la bande de faux-monnayeurs.

Un jeune garçon a avoué sa culpabilité dans le vol de deux paires de souliers à la manufacture Daoust et Lalonde. Il déclare que les autres souliers qui manquent ont été emportés par un sien cousin au cours de plusieurs visites à la fabrique. La police recherche le cousin inculpé.

Un autre garçonnet impliqué dans le vol d'un attelage qui devait servir à voler des sacs de farine aux hangars du Grand-Tronc, a déclaré le nom d'un complice. Des vols considérables de farine ont déjà eu lieu aux hangars du Grand-Tronc et comme une bande de jeunes voleurs arrivait avec l'attelage déjà volé pour voler une charge de sacs de farine, le garçonnet inculpé a pu être arrêté. La police espère sous peu mettre le grappin sur toute la bande.

LES MUSULMANS PROTESTENT

Londres, 27.—Le comité de la Ligue musulmane des Indes vient d'adresser un memorandum au Colonial Office, où il déclare que les traitements que l'on fait subir aux Hindous dans la Colombie Britannique crée l'indignation générale du public et même celle du gouvernement impérial.

R. A. FOREST
Agent
487 RIVARD
Grand Cidre Mousseux
TELEPHONE ST-LOUIS 1182

A MONTRÉAL, DANS LES BANLIEUES ET LA PROVINCE.

DERNIÈRES NOUVELLES DU SAMEDI

DE NOS REPORTERS, DE NOS CORRESPONDANTS ET DES AGENCES

AU CANADA ET A L'ÉTRANGER
FILS SPÉCIAUX :
Ottawa et Québec

L'ASSISTANCE MATERNELLE

A LA DEMANDE DU COMMISSAIRE HEBERT, UNE DELEGATION REPRESENTANT CETTE OEUVRE SE PRESENTERA DEVANT LE BUREAU DES COMMISSAIRES, CETTE SEMAINE. — ANALYSE DU TRAVAIL ACCOMPLI PAR L'ASSISTANCE MATERNELLE DEPUIS SA FONDATION.

Une délégation des dames de l'Assistance Maternelle s'est présentée tout dernièrement chez M. le commissaire E. N. Hébert, pour demander son appui afin d'aider cette institution à poursuivre avantageusement l'excellent travail qu'elle fait depuis sa fondation. M. le commissaire Hébert a promis son concours auprès de ses collègues.

Mme Henry Hamilton, qui s'était faite le porte-parole de la délégation, a remis à M. le commissaire Hébert le mémoire suivant, où se trouve analysé le travail de l'oeuvre depuis la fondation.

M. le commissaire Hébert invitera dans le cours de cette semaine les dames de l'Assistance Maternelle à se présenter devant le bureau des commissaires pour donner de plus amples renseignements sur l'excellence de leur institution, et nul doute que le bureau des commissaires n'hésitera pas à encourager d'une façon pratique le dévouement de ces dames.

Voici le mémoire qui sera présenté au bureau des commissaires lorsque la délégation se présentera devant lui :

"Un grand mouvement se fait en ce moment en vue d'enrayer la mortalité infantile, plaie affreuse qui mine notre vie nationale dans son espoir et dans sa force. Ses projets les plus justes, les plus magnifiques sont mis au jour et quelquefois réalisés, mais l'on s'aperçoit que depuis des années que la question s'agite rien n'a encore diminué de façon bien sensible le fléau qui s'acharne à nos berceaux et les transforme en petites tombes blanches qui tout l'été s'acheminent vers les cimetières.

"Montréal est la seconde ville du monde où l'on perd plus d'enfants, elle vient immédiatement après Calcutta qui détient l'horrible record. Nous n'avons donc pas raison de nous apitoyer outre mesure sur les petits Chinois ou les petits Malpaches puisque nos enfants meurent plus que dans les contrées privées de civilisation !

"C'est donc une honte et un danger qu'il s'agit de combattre avec tout le courage dont nous sommes capables. Fortes de la collaboration de M. le commissaire Hébert nous venons lui offrir notre énergie, notre travail et notre dévouement pour aider à la défense de nos berceaux. Nous avons voulu, Messieurs, attaquer le mal à sa racine et tandis que vous multipliiez les Gouttes de lait, nous descendions dans les maisons pauvres où une mère attendait son enfant ; nous soignions cette mère, nous établissions autour d'elle de l'hygiène et du confort, nous aidions l'enfant à naître et nous procurions à l'accouchée et au bébé tous les soins qui assurent la survie des enfants. Nous pouvons affirmer à Votre Honneur, ainsi qu'à ces Messieurs du conseil de ville, que sur les 400 visites que nous avons faites dans l'année, à part des visites de gardes-malades Ville-Marie, qui ont été dans le même nombre, nous avons constaté l'importance et la grande utilité de l'oeuvre de l'Assistance Maternelle dans des cas de survie. Nous avons fait de cette oeuvre une oeuvre de charité et d'éducation maternelles en donnant à ces pauvres malheureuses manquant de soins si urgents dans ces tristes étapes de leur vie tout le secours nécessaire. Nous avons ouvert le 20 mai, au No 1848 rue Christophe-Colomb, un dispensaire où nous voulons soigner et guérir dans la mesure du possible toutes les mères pauvres de la ville et nous avons la certitude absolue que l'oeuvre de l'Assistance Maternelle est à la base même de la lutte contre la mortalité infantile et que c'est en aidant les enfants à naître et les mères à vivre que nous combattrons le plus efficacement le terrible fléau qui décime notre population naissante. Notre oeuvre qui existe déjà depuis deux ans, s'est maintenue par des charités individuelles, mais elle a droit de par ses mérites à l'attention et à la générosité du maire, patriote qui gouverne la cité, et du concours intelligent de nos commissaires et de nos échevins.

"Nous venons, Messieurs, au nom des mères et des bébés pauvres, que nous secourons, vous demander une subvention de $200.00 qui nous permettra d'arracher à l'ignorance, à la misère et à la mort des centaines de mères et d'enfants.

"Ainsi nous avons travaillé d'une façon sûre et logique à détruire le sinistre record qui donne à la ville de Montréal le triste nom de tueuse d'enfants, étant donné le nombre considérable de ses petites victimes. Marchons de l'avant et travaillons encore avec plus de soin et de vigilance à la préservation de la vie des nôtres."

ECHOS DE QUEBEC

POSITION RIDICULE.

(Spécial au "Nationaliste").

Québec, 26. — Où sont nos députés? que font nos ministres? C'est la question qu'on se posait en apprenant le refus du fameux Sam Hughes de permettre au sixième régiment de Lévis de faire garde d'honneur à Son Eminence le Cardinal Bégin. D'aucuns prétendent qu'on a commis l'erreur de demander la permission, que le sixième régiment, surtout après l'échauffourée de Sam à propos du 65ème, aurait dû assister à la fête et mettre le fantoche ministre de la Milice en face du fait accompli. Cela eût été préférable en effet, à bien des points de vue, mais puisqu'on demandait permission et que rien dans les règlements ne s'y opposent, l'attitude des ministres de Québec est inconcevable. Et la position du gouvernement est ridicule. Tandis que le ministère des chemins de fer, le ministère de la marine et le ministère des postes se mettaient en frais pour recevoir le nouveau prince de l'Eglise, Sam refusait aux soldats de Lévis, concitoyens de Son Eminence le droit de lui faire honneur. Combien de temps laissera-t-on ce fantoche au ministère de la milice? On a beau dire que son prédécesseur, Sir F. Borden, fit de même à Montréal pour le Cardinal Vanutelli, cela ne change rien à la question et du reste depuis quand regarde-t-on Sir Frederick Borden comme un modèle?

GREGOIRE.

LE CONCOURS S'IMPOSE

On avait demandé un concours d'architectes pour les plans de la tant retardée bibliothèque municipale. (Ah! qui nous délivrera jamais de "civique"? Gageons qu'il endommagera encore la façade du nouvel édifice), mais M. Chaussé, inspecteur des édifices, que ses fonctions chargent de veiller à l'esthétique de la ville, sans qu'il en paraisse d'ailleurs rien, y voit objection.

Ses raisons sont simples et elles sont deux: d'abord les meilleurs architectes ne concourraient pas pour un prix de mille dollars; ensuite, cela prendrait trop de temps.

Comme, en fait de question artistique, il est tout ce qu'il y a de plus permis de différer d'opinion avec M. Chaussé, nous allons nous aventurer à discuter ses raisons.

Admettons d'abord que Montréal ne doive pas suivre l'exemple des autres grandes villes ; nous pouvons, sans doute, trouver beaucoup mieux que les autres avec le secours de M. Chaussé; mais là n'est pas la question ; précisons-là : Nous n'aurons pas les meilleurs architectes pour un prix de mille dollars. C'est précisément ce qui est à désirer. Les meilleurs architectes, ni pour mille dollars ni pour cinq mille, ne se donnent la peine de concourir. Ils se contentent de confier leur idée à un dessinateur qui l'exécute à leur place.

Mais d'ailleurs, il n'y a pas en jeu qu'un prix de mille dollars, car le lauréat sera sans doute chargé de surveiller les travaux, et comme ceux-ci doivent coûter deux cent mille dollars, il reviendra, en fin de compte, sensiblement plus de mille dollars au vainqueur.

Mais encore une fois, un tel concours est organisé précisément pour fournir un stimulant aux jeunes architectes, et pour leur permettre de se faire connaître. Tant mieux donc si les vieux s'abstiennent.

M. Chaussé trouve ensuite que cela prendrait trop de temps. Oui, c'est possible mais seulement si on apporte à la préparation du concours cette lenteur toute spéciale que l'on pourrait appeler municipale et dont le service de M. Chaussé n'est pas exempt.

Est-ce que cette objection-là n'est pas une preuve plutôt qu'on n'aime guère s'imposer dans le bureau de M. Chaussé le travail supplémentaire d'une préparation de concours. Qu'à cela ne tienne, car M. Chaussé serait facilement dispensé de cette charge si on s'en rapporte à notre avis. Ne serait-il pas capable, en effet, comme quelqu'un le lui a entendu suggérer, d'aménager un *garage municipal* dans le soubassement?

Il ne manquerait plus ensuite qu'un de ces escaliers extérieurs contre lesquels M. Chaussé n'a pas encore jugé à propos de partir en guerre, et ce serait complet.

Espérons que l'Association des Architectes, qui veut l'encouragement au talent, ne partage pas l'opinion de M. Chaussé.

Louis BRETON.

LA CAUSE EST PERDUE

(Dépêche de notre correspondant)

Ottawa, 27. — On continue à plaider la cause des écoles bilingues, mais ceux qui s'y connaissent disent carrément que nous sommes perdus. De leur côté les membres de la Commission scolaire envisagent la défaite comme possible et déclarent qu'ils en appelleront immédiatement au Conseil Privé, où ils espèrent avoir gain de cause.

CANDIDATURE DE M. JOS. BERNIER

(Service de la Presse Associée)

Winnipeg, 27. — M. Joseph Bernier, secrétaire provincial, a été choisi comme candidat par la convention conservatrice de Saint-Boniface pour briguer ce siège lors de la prochaine élection provinciale.

Le mystère du chateau Tait

Le cadavre carbonisé ne peut être identifié

EN DEPIT DE RECHERCHES ACTIVES FAITES PAR LA POLICE ET L'EXAMEN DE PLUSIEURS TEMOINS PAR LE CORONER, ON NE PEUT ENCORE DECOUVRIR LE NOM DE L'HOMME TROUVE DANS LES CENDRES DU CHATEAU TAIT, A TETREAULTVILLE. — OU EST ALLE RICKARD? DEPART PRECIPITE LE SOIR DE L'INCENDIE. — ET SON COMPAGNON? EST-CE UNE JEUNE FILLE?

UN ANCIEN FORÇAT.

Le mystère du "château Tait", dans les décombres duquel un cadavre carbonisé fut trouvé la semaine dernière, reste sans solution, en dépit des recherches actives de la police, et d'une enquête tenue par le coroner. La dépouille n'a pas été identifiée et les deux ou trois personnes qui ont été vues au château Tait avant l'incendie qui le réduisit en cendres, le 31 décembre dernier, sont introuvables ; l'une même, en dépit de son vêtement masculin, serait tout simplement une femme déguisée. C'est dire que l'on est perdu dans une affaire des plus embrouillées, et dont les détails semblent plutôt appartenir au roman-feuilleton qu'à la réalité. Quoi qu'il en soit, il est établi que le cadavre n'est pas celui de l'une des deux personnes qui vivaient au château Tait. Qui est-il? Voilà ce que probablement l'on ne pourra jamais savoir. Le coroner MacMahon a décidé, malgré tout, d'ajourner l'enquête à vendredi, espérant que d'ici là la police pourra peut-être trouver une piste.

LE DR MacTAGGART

Le premier témoin entendu samedi est le Dr MacTaggart, médecin légiste, attaché au coroner. Il a fait l'autopsie des restes carbonisés trouvés à Tétraultville et déclare que la victime a succombé à l'asphyxie ou aux brûlures, et l'examen des muscles prouve que la mort n'est pas antérieure à ni l'une ni l'autre de ces causes. Le défunt est d'un âge moyen, sûrement plus de 25 ans, mesure 5 pieds 6 pouces et a les cheveux bruns — ce qui détruit la version que c'était un vieillard. Les deux bras sont brisés vers le milieu et une ecchymose est visible sur le côté droit ; elle est probablement due à une chute ou peut avoir été causée par la rupture d'un madrier qui serait tombé sur le corps ; enfin, les vêtements étaient moins brûlés en arrière qu'en avant, et ceci s'explique par le fait que le cadavre reposait sur le dos.

M. CROWTHERS

L'agent de la Sûreté Crowthers est le témoin suivant. Il raconte ce que tous les journaux ont rapporté: comment il fut appelé lundi dernier, à Tétraultville, par deux ouvriers qui, en travaillant au déblaiement des ruines du château Tait, avaient trouvé un cadavre carbonisé. Il fut découvert dans la partie nord-ouest de l'habitation et— détail à noter, comme le dira dans un instant Mme Tait — cette partie de sa maison était fermée à clé et le gardien qu'elle avait laissé, le nommé Rickard, n'habitait que la partie Est du château.

MME GEORGES TAIT

Mme Georges Tait, propriétaire du fameux château, est ensuite entendue. Comme tout le monde, elle ignore quelle peut bien être la victime trouvée dans les cendres de sa maison d'été. Elle quitta le château Tait l'an dernier, le 22 octobre, et en confia la garde à un nommé Gerald C. W. Rickard, qu'elle avait déjà employé en cette qualité deux ans auparavant. Depuis cette époque jusqu'à Noël, elle fit de très rares visites au château Tait.

Rickard lui demanda d'amener un compagnon habiter avec lui, un jeune homme du nom de Roxburgh, disait-il— (c'est ce "jeune homme" que plusieurs croient être, en réalité, une jeune femme). Mme Tait consentit et leur permit d'habiter la salle à manger, la cuisine et une chambre à coucher dans la partie est de sa maison, où se trouvait la serre, et ferma à clé toutes les autres pièces; et elle en conserva les clés. Chose étrange, dit-elle, c'est dans la partie ouest, celle qui était fermée, que fut trouvé le cadavre mystérieux.

Plus tard Rickard employa un autre homme, dont le témoin ignore complètement le nom, pour l'aider dans ses travaux de réparations au château. Elle constata que les travaux étaient bien exécutés et un jour elle vit un poêle, dans la serre, un peu trop près de la boiserie. Elle fit la remarque du danger d'incendie que cela constituait et Rickard enleva le poêle séance tenant.

Interrogée sur le montant des assurances qu'elle avait sur cette maison Mme Tait déclara qu'elle avait des polices pour $3,000 pour l'immeuble et l'ameublement, alors que le château en valait peut-être $10,000. Rickard venait d'Angleterre; Mme Tait a appris plus tard qu'il sortait du pénitencier et avait été libéré sur un "ticket of leave"; il l'avait bien servi autrefois et n'avait aucune raison de mettre le feu ou d'exercer une vengeance quelconque envers Mme Tait qui a été très généreuse à son égard.

LE COMPAGNON (?) DE RICKARD

Quant à son compagnon Roxburgh, Mme Tait l'a vu par deux fois. C'était un jeune homme, du moins il était vêtu comme un homme et en avait bien l'apparence. Cependant Mme Tait a entendu dire que Roxburgh faisait des travaux de femme: qu'il lavait et même qu'il brodait. Elle a su de Rickard qu'il avait un autre homme avec lui pour travailler, elle l'a même peut-être vu, mais elle ne pourrait le reconnaître.

MLLE TAIT

Mlle Tait corrobore le témoignage de sa mère. Pour elle aussi, Roxburgh était un jeune homme. Elle a vu un autre homme travaillant avec Rickard dans la serre; il n'était pas bien vieux, portait des salopettes, et n'avait pas les cheveux gris. Mlle Tait, cependant, ne l'a pas assez remarqué pour pouvoir le reconnaître.

MME LAZARE DESROCHERS

Mme Lazare Desrochers, femme d'un épicier de Tétraultville, a connu Rickard pour l'avoir vu à son comptoir où il allait chercher des vivres. Il venait quelquefois à l'épicerie avec son jeune compagnon, mais lui seul parlait.

—Etait-ce une femme? lui demande-t-on.

—Je ne crois pas: c'était un jeune homme, mais il ne parlait pas.

Mme Desrochers n'a jamais cherché à interroger Rickard, parce qu'il ne parlait que l'anglais, langue qu'elle connaît peu. Le 31 décembre, jour de l'incendie, Rickard est venu pour acheter du pétrole; comme Mme Desrochers n'en avait pas, il a dû s'en passer et a même laissé son bidon à l'épicerie. Mme Desrochers n'a revu Rickard après ce jour que le 8 janvier, alors que, revenant d'un voyage, elle l'aperçut à la gare Windsor. Depuis, il a disparu.

MLLE ROSE LONGTIN

Mlle Rose Longtin est le témoin suivant. Elle a vu Rickard et son jeune compagnon au magasin de son père, qui est le marchand de fer où les deux habitants du château venaient faire des achats. Elle a vu le jeune homme et a douté qu'il fût réellement du sexe qu'annonçaient ses vêtements masculins.

LA VOIX CLAIRE

"Il ne marchait pas comme un homme", dit le témoin, "et il avait la voix claire".

—Comme la vôtre, Mademoiselle? demande le coroner.

—Plus claire que la mienne. Il (ou elle) paraissait âgé de 20 ans, et portait un complet gris très ample.

Un autre homme du château Tait est venu acheter de la peinture, des clous, etc. C'était un homme d'âge moyen, mesurant environ 5 pieds 8 pouces, à la chevelure plutôt blonde que châtaine (on se rappellera que le cadavre qui fait l'objet de cette enquête a des cheveux bruns), et toujours vêtu de salopettes; il ne parlait que l'anglais.

OU ALLAIT RICKARD?

Le soir du feu, vers 9 heures, Rickard vint au magasin Longtin pour payer un compte de $101 en donnant un chèque de ce montant —on découvrit plus tard qu'il n'avait pas de fonds à la banque—et demanda de lui créditer $91 et de lui laisser avoir $10; car, dit Rickard, " la banque est fermée et j'ai besoin d'un peu d'argent pour aller au théâtre". Mlle Longtin sortit dix dollars de sa caisse et au même moment, sa petite soeur vint en courant lui dire que le feu était au château Tait.

Mlle Longtin en informa aussitôt Rickard qui ne parut pas comprendre; il lui enleva le dix dollars des mains et fila vers la gare du tramway, dans la direction opposée au château. Chose étrange, il portait sur son bras, un manteau de femme. Mlle Longtin n'a pas revu Rickard depuis. Quant à son compagnon mystérieux, elle a entendu dire qu'il était parti dans le cours de l'après-midi précédant l'incendie; elle n'en sait rien, cependant. Celui-là non plus, elle ne l'a jamais revu.

M. ARTHUR CLERMONT

M. Clermont, policier, a vu un vieux qui travaillait au château Tait; c'était probablement un vieux militaire car il portait une médaille. Le jour de l'incendie il a vu dans l'après-midi, deux dames et deux jeunes gens qui portaient une grosse valise. Il n'a jamais parlé ni à Rickard ni à son compagnon.

Arthur Meunier, agent de police, et Edouard Léveillé, pompier, donnent des détails sur l'incendie sans apporter aucun éclaircissement. Le château flamba comme une boîte d'allumettes et rien ne fut trouvé pour faire soupçonner que ce fut l'oeuvre d'un incendiaire. Le château était fermé à clé partout et personne n'en est sorti.

Sur ce, le coroner ajourne en disant à la police: "Allez, vous avez jusqu'à vendredi pour retrouver Rickard."

"Le capitaine Kendall a faussé la vérité"

TELLE EST LA CONCLUSION DU PLAIDOYER DE Me HAIGHT, AVOCAT DU "STORSTAD". — M. NEWCOMBE CROIT QU'IL Y A EU FAUTE DES DEUX COTES.

(Service de la Presse Associée)

Québec, 27. — M. Haight a tenté de prouver, dans sa plaidoirie très habilement présentée, que le récit du capitaine et des officiers du paquebot naufragé était fait dans l'intention de fausser délibérément la vérité; que la position de l'"Empress", telle que prétendent qu'elle était les marins du "Storstad" est restée la même sous l'eau, et que le capitaine Kendall, affolé par le mauvais fonctionnement de son gouvernail, a perdu la tête. Il a essayé de démontrer que le charbonnier n'est pas à blâmer, mais que l'"Empress" est simplement allée se jeter en travers de sa route.

M. Haight a dit, au cours de sa plaidoirie: "Si le gouvernail de l'"Empress" était brisé, on trouve l'explication d'un des faits les plus extraordinaires qui se soient produits sur mer". Il attaque l'histoire du capitaine Kendall, qui a déclaré qu'il a mis ses machines pleine vitesse arrière de pleine vitesse avant, quand il rencontra le brouillard, afin de s'arrêter net. Il est impossible de trouver quelqu'un pour croire qu'il ait pris des mesures si énergiques alors que les deux navires étaient si loin l'un de l'autre et que la route était vierge d'obstacles.

"Je soumets que la seule explication que l'on puisse trouver à cet ordre, c'est que le gouvernail fonctionnait mal et qu'on avait des inquiétudes à ce sujet. Alors, il s'est produit une situation critique et l'on comprend qu'il ait voulu faire toutes machines arrière, quel que soit le prix des machines. Il n'aurait pas eu le temps, alors, de commander d'arrêter, puis de faire machine arrière.

"Il a fallu qu'il se produisit quelque chose d'extraordinaire pour qu'il mit ses machines toute vitesse arrière, alors que les deux navires étaient à deux ou quatre milles l'un de l'autre".

Le manque de clarté des ordres du capitaine Kendall peu de temps avant la collision, prétend M. Haight, ne sont pas d'un navigateur anglais de sang-froid, et ils indiquent qu'il était arrivé quelque chose pour le bouleverser peu de temps avant.

On comprend dans quel état mental il se trouvait quand, apercevant le "Storstad" qui se dirigeait sur l'"Empress", et sachant que la collision était inévitable, il dit à un officier du nom de Jones de faire préparer les chaloupes de sauvetage quand il savait que tout ce qu'il avait à faire c'était de tirer la corde de la sirène qui était à côté de lui pour amener tous les matelots et tous les officiers sur le pont et pour leur faire comprendre qu'ils devaient mettre les chaloupes à la mer, sur ce simple commandement, et fermer de même les cloisons étanches. Alors il alla de l'avant quand il aurait dû comprendre que cet ordre exposait les parties vives de son navire à la collision. S'il était resté stationnaire, le "Storstad" l'aurait frappé sur le pont, une partie assez peu importante.

Lord Mersey dit qu'il ne serait pas surpris que le capitaine Kendall eût perdu la tête en pareille circonstance; mais la question n'est pas de savoir comment il a perdu la tête, mais comment les navires sont venus en une telle position qu'ils se sont frappés.

L'avocat du "Storstad" prend ensuite le témoignage des officiers et de l'équipage du charbonnier. Il dit que M. Aspinall a trouvé quelque chose de remarquable dans le fait que tous les hommes avaient regardé la boussole. Pourquoi ne l'auraient-ils pas fait, quand ils savaient qu'un autre navire était dans le voisinage et qu'il ne fallait pas, à cause du brouillard, changer la course du "Storstad" ? L'homme qui aurait pu réussir à faire raconter la même histoire à chacun de ces hommes, dont certains ne parlaient pas l'anglais, serait aussi fort que le joueur d'échecs qui pouvait jouer sept parties sans regarder l'échiquier.

Il a toujours admis que l'ordre d'aller à bâbord avait été donné sur le "Storstad" à seule fin de lutter contre le courant et de ne pas changer la course du navire, alors que l'on entendait la sirène de l'"Empress" s'approcher.

Il donna ensuite des explications au sujet du registre du bord, disant que l'on a rien fait pour essayer de cacher que les ordres y avaient été écrits après. Comme le grand transatlantique se trouvait dans la route du "Storstad", les officiers avaient autre chose à faire que de les transcrire.

Avant d'entrer dans le brouillard, l'"Empress" a donné un long coup de sifflet, au dire de plusieurs témoins, ce qui indique qu'elle n'allait pas toute machine arrière à ce moment, comme il est raisonnable de le croire, l'autre navire étant tellement éloigné. Les trois brefs coups de sifflet qui indiquaient cette manoeuvre ne furent donnés que quelques minutes plus tard. M. Haight discute ensuite l'angle de contact des deux navires. Il démontre, au moyen de modèles, que l'"Empress" devait être en mouvement au moment où le "Storstad" l'a frappée.

Il dénonce la conduite du premier ingénieur du "Storstad", qui a couru aux chaloupes au lieu d'aller aux machines au moment de la collision.

M. Haight veut établir ensuite, au moyen des découvertes qui ont été faites sous l'eau, que l'"Empress" était bien dans la position qu'il dit. D'après le témoignage du capitaine Kendall, le navire pointait vers le sud quand a eu lieu le contact. On doit se rappeler que le navire a coulé très rapidement et ne pouvait être à plus de quelques longueurs de l'endroit où il a été frappé quand il a enfoncé.

Le navire est actuellement tourné vers le nord-est, ce qui est exactement la position décrite par les officiers du "Storstad". Il faudrait toute la puissance du Niagara pour faire pirouetter une pareille masse, du nord-est au sud-est.

M. Haight attaque plus tard le témoignage rendu par le capitaine Kendall, déclarant que le fait qu'il a envisagé la mort dans l'eau, qu'il a perdu son navire et plus de mille vies, ne sont pas des garanties de sa véracité, comme l'a inféré M. Aspinall. De fait, ce seraient plutôt des raisons pour lui faire fausser la vérité, car quel homme aurait le courage de dire à la face de l'univers qu'un soir clair, quand les navires avaient été signalés, et à quatre milles du rivage, il a réussi à placer son navire en travers d'un autre ?

Il y a des contradictions sérieuses dans le récit de cet officier, continue-t-il. Celles-ci servent à établir quelle importance il faut attacher à son témoignage. Il dit qu'une bouffée de feu sortit du flanc de son navire ; personne autre que lui ne vit cela. Il a dit aussi qu'il s'est produit une secousse violente, alors que le télégraphiste dit que l'abordage fut presque insensible. Il a juré que le navire a été déplacé de six points dans l'eau par la force de la collision. M. Hichouse, l'expert, dit que cela est impossible. Il a dit aussi que le "Storstad" a rebondi hors du flanc de l'"Empress" comme une balle de caoutchouc, alors que M. Hilliouse dit que cela ne peut arriver. Puisque cela, dit M. Haight, il a jugé qu'après la collision, le "Storstad" a reculé d'un mille et a laissé périr un millier de personnes. Il assure au contraire que le charbonnier a continué à faire siffler sa sirène et que l'"Empress" ne lui répondait pas. Il n'a connu la position du navire et l'endroit où il enfonçait que par les cris des noyés. Il assure aussi que le capitaine Kendall a déclaré qu'il a quitté le pont pour aller élever les crochets des chaloupes de sauvetage, tandis que le premier officier déclare qu'ils étaient intacts quand il a essayé de mettre les chaloupes à la mer.

Comme M. Haight reprenait son siège, lord Mersey lui a dit : "Vous prétendez donc que le capitaine Kendall et ses témoins ont délibérément placé devant nous une histoire qui est fausse ? Voilà bien vos conclusions ?"

M. Haight a approuvé.

A la reprise de l'enquête cet après-midi, Lord Mersey demanda à M. Aspinall qui devait donner la réplique à M. Haight s'il était possible de conclure que les officiers de l'"Empress" et ceux du "Storstad" étaient également responsables de l'accident. Il avait compris que M. Aspinall prétend que les témoins du "Storstad" ont délibérément menti, tandis que M. Haight a porté une accusation semblable contre les officiers de l'"Empress".

M. Aspinall a répondu que, comme on avait essayé de prouver que l'un des navires était dans le tort, puis l'autre, la commission serait lente à trouver que les deux navires étaient également blâmables.

M. Aspinall examine ensuite l'argument de M. Haight portant que le capitaine Kendall a perdu la tête après que son gouvernail se fût dérangé, et dit que M. Haight a essayé d'établir que la machinerie du navire était défectueuse et s'il veut qu'il en soit ainsi il ne peut conclure que le capitaine Kendall était à blâmer. Si le gouvernail s'est dérangé, pourquoi le capitaine Kendall viendrait-il se parjurer devant la commission? On ne pourrait le blâmer. Pour ce qui est du gouvernail, dont les témoignages ont démontré, croit-il, qu'il était en bon état au moment de la collision, il ne peut croire que le capitaine Kendall aurait continué sa route dans cet état, exposant la vie de milliers de voyageurs.

M. Newcombe, représentant du gouvernement fédéral, déclare qu'il ne croit pas que les faits connus sont incompatibles avec la croyance que les officiers du "Storstad" et de l'"Empress" ont dit la vérité. Newcombe croit qu'il y a eu faute des deux côtés. Le "Storstad" n'aurait jamais dû faire tout à bâbord et l'"Empress" n'aurait jamais dû arrêter en travers de la course du "Storstad" quand elle aurait pu continuer à aller de l'avant, en sécurité.

La commission a terminé ses travaux, pour ce qui est de l'audition des témoins et des plaidoiries, et, la semaine prochaine, elle délibérera en particulier, sur les conclusions de l'enquête et sur la décision qu'elle a à rendre.

Henri IV, qui voulait que tout le monde eût sa poule au pot, aurait sans doute été grandement désolé si, samedi, il eût pu voir deux jeunes hommes traduits devant le magistrat pour avoir volé deux belles cocottes, la propriété de personnes inconnues. Les deux lascars avaient été pris la veille en train d'offrir le fruit de leur larcin à un Chinois. Procès jeudi.

EXPLOSION A OTTAWA

DEUX HOMMES, QUI TRAVAILLENT AUX TRAVAUX D'EXCAVATION DU PALAIS DE JUSTICE, SONT BLESSES SAMEDI MATIN.

Ottawa, Ont., 27. — Une explosion qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves s'est produite ce matin aux travaux d'excavation de l'aile neuve du Palais de Justice.

On avait fait exploser une mine hier soir mais, comme elle n'était pas bien partie, ce matin on se mit en frais de la nettoyer afin de la charger de nouveau.

Malheureusement il était resté un peu de dynamite dans le trou et il y eut une nouvelle explosion qui renversa les deux hommes qui travaillaient à cette mine.

Les victimes sont : M. Charles Stafford, frère de l'échevin Stafford, qui a été violemment secoué et renversé.

Il n'a cependant pas perdu connaissance et on l'a fait transporter chez lui. L'autre victime est M. Moïse Brunette, jeune homme de 22 ans, demeurant à Wrightville. Il a été renversé et assez sérieusement blessé. On l'a transporté immédiatement à l'hôpital du Sacré-Coeur où il a reçu les soins nécessaires. Il est blessé à la figure et aux bras.

UN BEC FIN

William Daigle voulait se payer sans doute un dîner fin vendredi soir, car, en effet, n'ayant pas le sou, il alla voler chez un épicier de la rue Dorchester, une boîte de homard et une bouteille de bière Frontenac— ce qui prouve qu'il a le bec fin (réclame gratuite). Malheureusement la police veillait et Daigle fut pris et amené devant le magistrat. Il admit sa faute, mettant son délit sur le compte de la faim. Il sera dorénavant nourri par l'Etat; la durée de sa pension sera fixée mardi.

DEPARTS

La "Touraine", de la Compagnie Générale Transatlantique, a quitté Montréal ce matin, samedi, en route pour le Havre.

Cent soixante passagers, presque tous de langue française, sont inscrits en première classe. Nous y avons relevé les noms de M. Emile Taranto, violoniste, M. A. Macheras, directeur de l'Ecole Technique, et de Mme Macheras, et M. Jules Poisvert, professeur à l'Ecole d'architecture.

Près de cinquante membres du clergé sont inscrits en première.

DANS ONTARIO

LE VOTE CANADIEN - FRANCAIS SERA UNANIMEMENT, ASSURE-T-ON, CONTRE LE GOUVERNEMENT WHITNEY.

(De notre correspondant)

Ottawa, 27. — Les partisans de la politique "Against the government" semblent assez optimistes sur le résultat des présentes élections. Dans Ottawa, il est pratiquement certain que les deux candidats du gouvernement seront défaits. Malgré la lutte enragée que l'on fait, surtout dans Ottawa-Est, en faveur de M. Champagne, celui-ci voit de plus en plus le terrain lui glisser sous les pieds.

Dans Ottawa-Ouest, le malheureux père du projet Trente et Un Mille, M. Ellis, est certain de son compte. Les Canadiens-français voteront en masse contre lui, et une bonne partie du vote anglais lui sera retirée à cause de son attitude au sujet de la réforme de la taxe et de l'abolition des buvettes.

Partout dans la province, le vote canadien-français sera donné pour les candidats oppositionnistes, et il y aura division sur les autres questions. Les partisans de Sir James admettent eux-mêmes qu'ils perdront 25 comtés.

LA GASPESIE

Nous accusons réception au ministère de la Colonisation, que nous remercions vivement, d'une volumineuse brochure sur la Gaspésie — Esquisse historique, ses ressources, ses progrès, son avenir, par M. Alfred Pelland, publiciste du inistère.

Ce volume, qui est illustré fort joliment, offre beaucoup d'intérêt. On a eu l'heureuse idée d'y insérer une préface en vers — parfaitement! — une pièce intitulée "La Gaspésie" et extraite des "Visions gaspésiennes", de Mlle Blanche Lamontagne. C'est là, croyons nous, une innovation, et des plus heureuses. Les vers du chantre de la Gaspésie avaient, au seuil de cette brochure, leur place tout indiquée.

BACCHUS, VOILA BIEN DE TES COUPS

Le Dieu de la treille a conduit deux citoyens des Cèdres, Noé Denis et Isaie Leclerc, devant le magistrat samedi. Ayant trop bu, c'est l'explication qu'ils ont données, ils s'imaginèrent qu'ils avaient besoin de trente-cinq manoeuvres pour cultiver leurs terres. Mal leur en prit car à peine avaient-ils commencé l'embauchage de deux ou trois émigrés, qu'ils furent pris par la police et inculpés de fausses représentations. Ils subiront un procès.

DECES

TREMBLAY.—A Beloeil, le 25 courant, à l'âge de 21 ans, est décédé (noyé accidentellement) Pierre Antoine Tremblay, bien-aimé de P. O. Tremblay de Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père à 9 heures pour se rendre à l'église de Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte-des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont respectueusement priés d'assister sans autre invitation.